



Direction Générale des Services

P.V. N°01 XV 2021

**CONSEIL DU 15<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENT EN FORMATION DE CICA**

**JEUDI 9 DECEMBRE 2021**

*- Transcription des débats -*

**Sont présent(e)s :**

Mesdames et Messieurs : Philippe GOUJON, Fatiha AGGOUNE, Anne-Sophie BORDRY, Thibaut BRAGÉ, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, François CONNAULT, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Louisa FERHAT, Valérie GIOVANNUCCI, Catherine IBLED, Frédéric JACQUOT, Nicolas JEANNETÉ, Henri JOZEFOWICZ, Noémie KERMABON, Anessa LAHOUASSA, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Aminata NIAKATÉ, Ozlem ORAKCI, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Hadrien VEYSSIERE,

**Sont excusé(e)s :**

- David AMIEL, donne pouvoir à Catherine IBLED
- Fanta BERETÉ, donne pouvoir à Catherine IBLED
- Louise-Agathe CHARPENTIER, donne pouvoir à Laurent RACAPÉ
- Eléonore CREUZE, donne pouvoir à Jean-Yves PINET

- Inès de RAGUENEL, donne pouvoir à Anessa LAHOUASSA
- Clotilde DEROUARD, donne pouvoir à Hadrien VEYSSIERE
- Alexia GERMONT, donne pouvoir à Philippe GOUJON
- Marion PARISET, donne pouvoir à Jean-Philippe PIERRE
- Valentin ROUFFIAC, donne pouvoir à Marie-Caroline DOUCERÉ
- Florian SITBON, donne pouvoir à Fatiha AGGOUNE
- Hector VESPROUMIS, donne pouvoir à Louis LATINNE

**Sont absent(e)s :**

- Evelyne BOSCHERON,
- Daniel-Georges COURTOIS
- Agnès EVREN
- Maud GATEL,
- Pierre MENUET
- Julien RIPPERT
- Isabelle ROY,
- Anouch TORANIAN,
- Anne-Claire TYSSANDIER
- Simon VERMOREL
- Arthur WOLFF.

**Participants :**

- Marianne HEQUET, *Chéffe du service du Cabinet (Préfecture de Police)*
- Tanguy BODIN, *Directeur de la délégation départementale (ARS)*
- Dominique LASSAGNE, *Inspecteur de l'Education Nationale 15B (Rectorat de Paris)*
- Pierre ALBERTINI, *Directeur Général de la Caisse primaire d'assurance maladie de Paris (Assurance Maladie)*
- Tahar BELMOUNES, *Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales de Paris (CAF)*
- Anne LEFEBVRE, *Directrice (HEGP)*
- Andelija FARES-COBELJIC, *Présidente (CPTS 15e)*

Ouverture de la séance par Monsieur Philippe GOUJON, Maire du 15<sup>e</sup> arrondissement :

Monsieur le Maire : Bonjour à toutes et à tous, nous allons commencer notre conseil d'arrondissement en présence du CICA puisqu'il est 18 heures passé.

### 1. Désignation des secrétaires de séance

Monsieur le Maire : Je vais désigner les secrétaires de séance que sont Louis LATINNE et Thibaut BRAGÉ.

*Monsieur le Maire énonce les pouvoirs et remercie les intervenants de leur présence.*

### 2. Séance du Conseil d'arrondissement-CICA par voie dématérialisée

Monsieur le Maire : Je suis contraint de faire adopter une délibération nous permettant de délibérer par voie dématérialisée puisque nous ne sommes pas en présentiel et que la loi nous impose, compte-tenu de la difficulté d'organiser les conseils d'arrondissement dans le respect de l'ensemble des mesures de précaution sanitaires, une séance dématérialisée. Je soumetts donc à votre vote cette délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

### 3. Lecture de la question par les deux associations, Mme Monique de BELLEFON pour AVF 15<sup>e</sup> (Accueil des Villes Françaises Paris XV), et M. Marc ESCLAPEZ pour UIS 15<sup>e</sup> (Union des Institutions Sociales du 15<sup>ème</sup> arrondissement) :

« Quel bilan et quelles perspectives pouvons-nous tirer de la gestion de la crise sanitaire par l'ensemble des acteurs (institutionnels, sanitaires, associatifs, économiques...) dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement ? »

Madame de BELLEFON : Monsieur le Maire, mesdames et messieurs les élus, mesdames et messieurs, nous vous remercions, Monsieur le Maire, d'avoir retenu la question émanant du CICA concernant la gestion de la crise Covid, crise soudaine qui n'avait jamais eu lieu avec cette ampleur et qui dure depuis deux ans avec des baisses et des rebonds. En effet, c'est début 2020 qu'est apparu ce nouveau virus qui, en quelques semaines, s'est répandu dans le monde, conduisant en France à trois confinements successifs. Nous avons aussi connu des périodes de couvre-feu plus ou moins rigoureux.

Le premier confinement a surpris des services administratifs, des entreprises, des commerçants et des populations non préparés, les hôpitaux ont dû s'adapter à une saturation face à un virus que nous ne connaissions pas, le personnel médical a été soumis à une très forte charge de travail et l'engorgement des services de réanimation a conduit à déprogrammer des opérations de malades non-Covid. Il a fallu faire face à une très forte demande de matériel médical, masques, médicaments, respirateurs oxygène, ce qui a créé des compétitions dans les achats au niveau mondial.

La fermeture des écoles a entraîné la mise au chômage partiel de certains parents, la fermeture des magasins dits non essentiels tels que les librairies, les centres commerciaux comme Beaugrenelle, les cafés et restaurants a créé de réels problèmes financiers pour certains. Ce fut aussi le cas des étudiants qui ont perdu les petits jobs qui leur assuraient un complément de revenus et qui n'avaient même plus les restaurants universitaires pour se nourrir.

Les services publics locaux ont dû s'adapter à cette situation pour apporter des solutions, en particulier auprès des personnes précaires, car si en France la mise en place rapide du chômage partiel et d'aides aux entreprises a permis à certains de garder la tête hors de l'eau, d'autres, indépendants, professions libérales, personnes âgées isolées ont eu besoin d'être aidés. Tout au long de cette crise, des problèmes ont émergé. Les contrôles de confinement et surtout le suivi des personnes contaminées par le virus, qui ne pouvaient pas sortir et à qui il fallait livrer de la nourriture, le manque de masques. Rapidement, des solutions locales sont intervenues : fabrication de masques en tissu par les particuliers ; à la mairie du 15<sup>e</sup>, la salle des fêtes s'est transformée en fabrique de visières et de masques en tissu qui ont été distribués dans les commerces et à des associations et des services publics. La région a aussi fourni des masques à la mairie.

Le suivi scolaire des enfants : l'école à distance a pénalisé les enfants qui n'avaient pas ou peu de moyens informatiques ou qui devaient les partager avec des parents en télétravail. Certains parents n'étaient pas toujours disponibles ou pas capables de les aider dans leur travail scolaire. Des initiatives ont émergé pour fournir des ordinateurs ou apporter une aide scolaire aux enfants.

Cette crise a fait émerger de nouvelles façons de vivre : développement du télétravail, réunions à distance et, pour les commerçants qui étaient fermés, livraison en *click-and-collect*. Elle a aussi démontré qu'à notre époque, l'utilisation de moyens technologiques rendait les confinements moins lourds en permettant de garder un certain lien social. Encore fallait-il avoir les moyens financiers pour s'équiper et avoir les connaissances techniques pour maîtriser les outils, ce qui constitue le problème de la fracture numérique pour les personnes âgées.

L'expérience acquise a permis de gérer plus facilement les deuxième et troisième confinements et d'alléger certaines mesures sanitaires. La mise en place des vaccinations début 2021 pour les plus âgés, étendues peu à peu aux plus jeunes, a apporté un espoir de voir la fin du tunnel et de retrouver une vie plus normale.

Nous vous demandons, Monsieur le Maire et mesdames, messieurs les représentants des services publics, comment, dans le 15<sup>e</sup> arrondissement, cette crise a-t-elle été vécue par vos services sur le plan associatif, que nous développerons Marc ESCLAPEZ pour le côté association sociale et solidaire et moi-même pour le côté associations culturelles, relationnelles et sportives ? Je laisse la parole à Marc ESCLAPEZ.

**Monsieur ESCLAPEZ** : Merci Madame de BELLEFON de me passer la parole. Monsieur le Maire, Madame DOUCERE, voilà presque deux ans que nous vivons une période très particulière, notamment pour les personnes précaires SDS, c'est-à-dire sans domicile stable et non plus sans domicile fixe, changement de nom qui ne change rien quant à la situation de ces personnes concernées. Pour établir un bilan, j'ai pris attache auprès de certaines associations et maraudes. Le premier confinement a vu une diminution très nette de la participation des bénévoles qui font partie en règle générale de la troisième, voire quatrième génération et restaient confinées chez elles. Cela rendait difficile d'organiser une distribution de produits alimentaires, d'autant que les accueillis devaient attendre dehors en respectant les règles-barrière pas toujours faciles à faire entendre. Certaines de ces associations ont dû réduire les jours de distribution en préparant des paniers à l'avance, qui demandaient beaucoup plus de temps de présence sur les sites. Aux Restos du cœur, les autres activités ont dû être suspendues, cafétéria, coiffure et surtout soutien scolaire, sachant que les enfants étaient déjà en distanciel et certains d'entre eux auraient bien eu besoin de ce soutien scolaire. Dans un élan civique, de nombreuses distributions ont été organisées dans l'arrondissement, ce qui a nui à l'épicerie solidaire de la Croix-Rouge, les bénéficiaires profitant de la gratuité. Parmi ces distributions ponctuelles, on peut noter l'Ordre de Malte qui effectuait avec des étudiants deux voire trois maraudes dans la journée en stockant les produits dans les frigos que la mairie du 15<sup>e</sup> avait mis à leur disposition. Pour ce qui concerne les SDS, la plupart des maraudes ont été suspendues, toujours pour les mêmes raisons : les bénévoles cette fois plus jeunes, mais malgré tout confinés.

A noter une observation basement matérielle mais d'une importance capitale relevée de la bagagerie : toutes les sanisettes de Paris étaient fermées, sans compter les cafés et les lieux publics. Je vous laisse imaginer la situation de ces SDS. L'information a été remontée à la mairie centrale et quelques jours plus tard, certaines d'entre elles ont été rouvertes.

Depaul France, qui organise un accueil de jour cinq jours par semaine, a dû réduire cet accueil à deux par semaine et garder le contact par téléphone avec une trentaine d'accueillis quand cela était possible. Les activités douces, les soins, ont pu être maintenus. Dans la rue, les agressions et vols ont été en augmentation et une accueillie a été victime de viol. Pour ceux qui dépendent de l'alcool, la consommation a été rendue plus difficile : moins de monde dans les rues donc moins de possibilité de gagner de l'argent en faisant la manche, ceci entraînant des problèmes de santé liés au manque d'alcool.

Cinq séances de vaccination pour les sans-abris ont pu être organisées à la mairie du 15<sup>e</sup> arrondissement et Andrew McKnight, directeur du centre, vous renouvelle ses remerciements, Monsieur le Maire, ainsi qu'à votre directeur de cabinet, Monsieur RAGU. Ainsi, 60 à 70 % des sans-abris du 15<sup>e</sup> arrondissement ont pu être vaccinés et les séances se poursuivent pour les deuxième et troisième injections.

Quant à la maraude mobile douce gérée par Depaul France, elle a été interrompue pendant quelques semaines par manque de bénévoles pendant le premier confinement. Malgré tout, ce service a répondu aux besoins des hommes et des femmes en très grande précarité qui ne se déplaçaient pas dans les centres d'accueil ou qui ne le pouvaient pas pour cause de handicap, trop de bagages, chiens, etc.

Beaucoup de problèmes psychologiques : dans certains cas des interventions ont été organisées en coordination avec les infirmiers du SAMU social. Pour l'utilisation du « mobile douche », plusieurs demandes ont émané de différents arrondissements voire de banlieue. Je fais une parenthèse de 30 secondes pour signaler que Depaul France a déposé un projet d'un second « mobile douche » au dernier budget participatif, et qui malheureusement n'a pas été retenu alors que le besoin va grandissant.

Pour finir sur Depaul France, je reprendrai la phrase d'Andrew McKnight : nous remercions la mairie et les élus qui nous épaulent pour leur souci pour les accueillis et pour leur soutien fraternel.

Je voudrais terminer mon propos par les activités mises en place pendant ce confinement à votre initiative, Monsieur le Maire. Dès le début, Madame Ceyrac, en charge de la solidarité, l'élu en charge de la précarité et en lien avec Monsieur RAGU, directeur de cabinet, ont fait distribuer de grandes quantités de masques et de gel aux associations, ce qui leur a été d'une grande utilité. Une fabrique de masques en tissu et visières, dénommée Fablab, dans les salles des fêtes ont vu le jour pendant quelques mois. Une ramasse, avec les grandes surfaces plusieurs

fois par semaine stockée dans les frigos de la mairie, a permis de redistribuer ces produits alimentaires aux associations. Enfin, avec ANDESS, en lien avec le CASVP du 15<sup>e</sup> et la mairie du 15<sup>e</sup>, une vente de fruits et légumes pour quelques euros a vu le jour le samedi dans les salles Saint-Lambert et Vaugirard, le tout dans une ambiance bon enfant et conviviale. Une distribution d'aide alimentaire a été mise en place également en décembre 2020 à votre initiative, Monsieur le Maire, et qui est devenue pérenne grâce à l'UIS qui l'a reprise à partir de juin 2021 en s'installant 143 boulevard Lefebvre.

En conclusion, malgré toute la bonne volonté ainsi que la générosité de la mairie, des associations et de leurs bénévoles, le bilan de ces confinements était pour les SDS et personnes précaires un véritable besoin. Alors Monsieur le Maire, mesdames et messieurs les élus, mesdames et messieurs les représentants des organismes publics, quelles perspectives pouvez-vous envisager pour cette cinquième vague qui s'annonce peut-être encore plus virulente que les autres ? Je vous remercie de m'avoir écouté et je repasse la parole à Madame de BELLEFON.

**Madame de BELLEFON** : Merci. Concernant les autres associations, elles se sont retrouvées brutalement sans locaux avec des activités arrêtées dans un premier temps et elles ont dû s'adapter à cette situation. Je remercie Madame THIAM de la MVAC, Maison de la vie associative et citoyenne du 15<sup>e</sup> arrondissement, Monsieur Lescombes, directeur du centre d'animation Cévennes et Madame REBILLARD, directrice du C3B, qui m'ont donné des informations sur la façon dont ils ont traversé cette crise.

Du point de vue financier, les associations qui avaient des salariés ont pu en général leur faire bénéficier du chômage partiel. Les associations qui n'avaient que des bénévoles, du fait de l'arrêt des activités, ont eu des charges en moins et n'ont ainsi pas eu trop de problèmes financiers. Par contre, les associations dont les revenus dépendent de représentation théâtrales, de concerts qu'ils avaient préparés et n'ont pu avoir lieu, ont eu des pertes financières. Il en est de même pour les associations qui comptaient sur des événements ou des ventes solidaires pour abonder leur trésorerie.

Des aides ont été mises en place pour aider les associations en difficulté : aides de l'État, de la région, de la ville de Paris et de la mairie du 15<sup>e</sup>. Merci à Monsieur le Maire et à Madame DOUCERE qui ont fait rédiger en avril 2021, à l'attention des associations du 15<sup>e</sup> arrondissement, un livret-guide pratique des mesures de soutien dans le contexte de la Covid 19. Les associations peuvent trouver ce guide sur le site internet de la mairie.

A l'automne 2020, nous avons observé une baisse des adhésions de 20 à 30 % environ. Cette baisse peut s'expliquer par des restrictions sanitaires, masques, distances à respecter, jauge réduite, ce qui a entraîné l'arrêt de certaines activités, en particulier celles qui se faisaient en intérieur. Les activités sportives qui pouvaient se faire à l'extérieur ont pu reprendre, en particulier celles concernant les jeunes.

Au premier confinement, le personnel de la MVAC a été entièrement confiné en télétravail, mais il a pu garder un lien par téléphone ou par internet avec certaines associations qui avaient des difficultés afin de les aider à monter des dossiers de chômage partiel et de demandes d'aides souvent complexes.

Aux seconds et troisièmes confinements, quelques activités d'associations liées au lien social ont eu lieu dans les locaux de la MVAC : cours de langues pour les étrangers, associations qui aident à la recherche d'emploi ou à la distribution alimentaire. Au troisième confinement, la MVAC a pu accueillir des groupes de parole.

Heureusement que l'utilisation d'internet, Zoom, WhatsApp, FaceTime, a permis de maintenir les activités en virtuel : conférences, visites virtuelles, cours et réunions administratives. Par exemple, le centre d'animation Cévennes a été équipé rapidement de moyens vidéo qui ont permis de continuer les activités en virtuel, cours de danse, de peinture, de langue, ce qui a évité d'avoir à mettre des personnes au chômage. Ils ont aussi recensé les adhérents de plus de 80 ans pour les appeler au téléphone et envoyer auprès d'eux des bénévoles avec une tablette aux heures de leur cours afin de les aider à se connecter.

Une des difficultés pour les associations à la rentrée 2020 a été de gérer les instructions administratives de gestion de la crise avec de nombreux textes à maîtriser, et de gérer en 2020-2021 les *stop-and-go* dus aux confinements et aux couvre-feux, surtout pour les activités qui avaient lieu en soirée, puisque les couvre-feux n'étaient jamais aux mêmes heures.

Au C3B, un programme rigoureux de réouverture a été établi avec un label qualité validé par huissier. Les activités qui ne se faisaient pas en extérieur ont pu avoir lieu en virtuel. Merci à Monsieur le Maire et aux services qui ont pu organiser les forums des sports et des associations en 2020 et 2021, et à Madame DOUCERE qui a gardé un contact par téléphone avec les associations.

Depuis la rentrée de septembre 2021, avec des contraintes sanitaires allégées grâce à la vaccination, au pass sanitaire et à un accès plus facile aux salles, il semble que les associations aient retrouvé une partie de leurs adhérents. Il

faudra probablement un à deux ans pour atteindre le nombre d'adhérents de 2019. Quelques rares associations n'ont pas repris leurs activités.

Cette crise a également permis de montrer une mobilisation intergénérationnelle. En raison des risques encourus pour les seniors, beaucoup de jeunes bénévoles se sont impliqués pour aller faire des courses, les porter aux personnes confinées et dans la distribution de repas.

Mais la crise sanitaire ne semble pas finie avec un nouveau rebond du nombre des contaminés que nous observons actuellement. En conclusion, nous vous demandons aussi, Monsieur le Maire, mesdames et messieurs les représentants des services publics, quels enseignements et perspectives vous pouvez tirer de cette crise qui pourrait se produire sous une autre forme, et quelles mesures peuvent être envisagées pour en réduire l'impact sur les habitants ?

**Monsieur le Maire :** Merci pour vos interventions extrêmement précises et concrètes montrant ce que le mouvement associatif et en partie l'institution ont réalisé, et ces interventions pleines d'humanité. Nous sommes effectivement en pleine actualité, vous l'avez rappelé dans votre conclusion, puisqu'aujourd'hui même le gouvernement a décidé d'enclencher le plan blanc de mobilisation des hôpitaux sur une bonne partie de la France voire tout le pays. Nous sommes effectivement en pleine progression de la maladie et des contaminations, Paris détenant un record. C'est important, d'ailleurs je pense que le représentant de la Maire de Paris pourra nous en dire plus à ce sujet, et de façon « actualisée », si je puis dire. Évidemment, ce que je souhaiterais faire à l'occasion de ce conseil d'arrondissement en présence du CICA est élargir un peu le débat, et rappeler que finalement les maires d'arrondissement qui n'étaient pas du tout versés dans la politique de santé jusqu'à ces dernières années, le sont devenus par la force des choses. Cela montre la souplesse, la capacité d'adaptation des mairies locales, des collectivités en général en complément de l'action de l'État pour s'adapter à des situations de crise auxquelles il a fallu faire face pour protéger les populations. Les choses ont changé très vite.

La santé est de plus en plus au cœur des problématiques de notre société, avec tout d'abord sa démographie médicale inquiétante. Je pense que nous pouvons partir de là aussi : des fermetures de centres de santé, des problématiques de l'accès aux soins, des départs à la retraite très nombreux puisqu'on nous dit que dans les cinq années à venir la moitié des généralistes par exemple à Paris, seront à l'âge de la retraite. Nous devons donc nous intéresser de plus en plus aux dispositifs innovants d'accès aux soins de nos administrés et de leur évolution.

Sous la présente mandature ont été créées deux commissions extra-municipales, l'une consacrée aux professionnels de santé, la seconde à la santé mentale, qui sont présidées par des élus, les adjoints notamment. En 2015, nous avons déjà organisé, en présence de l'adjoint de la Maire de Paris en charge de la santé de l'époque, un conseil d'arrondissement dédié, en présence des associations locales, certains s'en souviennent. Puis en 2019, nous organisons nos premiers états généraux de la santé qui traçaient à grands traits, mais de manière prémonitoire, avant la pandémie, le contour des défis auxquels nous allions être confrontés quelques mois plus tard avec le déclenchement de la pire catastrophe sanitaire de notre époque. Le 15<sup>e</sup> a toujours été « en pointe », si je puis dire, en matière d'offre de soins puisque nous constituons aujourd'hui l'une des entités urbaines les mieux dotées en médecine libérale et jusqu'à il y a quelques années en centres de soins de proximité.

Ce large réseau de santé de ville trouve écho au niveau des institutions de recherche et des établissements de santé du 15<sup>e</sup> dont la notoriété n'est plus à rappeler, comme l'Institut Pasteur et autres grands hôpitaux du 15<sup>e</sup>. Depuis longtemps et plus encore aujourd'hui, le 15<sup>e</sup> concentre sur son territoire des équipements hospitaliers et de recherche médicale qui en font un pôle d'excellence de renommée internationale.

Parmi les projets d'envergure initiés ces dernières années, je voudrais rappeler la création du nouveau Necker avec son pôle mère-enfant dont la réputation mondiale conforte son rôle d'hôpital de proximité au service des habitants du 15<sup>e</sup>, et bien sûr de tout Paris et bien au-delà. C'est dans la même enceinte d'ailleurs qu'a ouvert l'institut des maladies génétiques de la fondation Imagine, avec ses 500 chercheurs venus du monde entier et spécialisés dans les maladies orphelines, qui œuvrent dans des laboratoires de pointe et sur des plateaux techniques ultra-modernes. Notre arrondissement accueille aussi depuis l'an dernier, rue de Vaugirard, ce qui peut être qualifié de plus grande université médicale d'Europe avec la fusion de Paris 5 et Paris 7 avec plus de 3 500 étudiants et 400 enseignants sur le campus Vaugirard qui vient d'être rénové entièrement, nous l'avons inauguré il y a un an ou deux. L'autre grand établissement hospitalier public du 15<sup>e</sup>, l'HEGP, dont je salue la directrice, présente dans notre réunion, et qui s'exprimera dans un moment, accueille aussi un centre de recherche en cardiologie ultra-performant.

C'est à l'Institut Pasteur, que je citais précédemment, autre pôle d'excellence mondiale, qu'a été inauguré par le président de la république lui-même il y a peu de temps, un centre de recherche sur la biologie intégrative des maladies émergentes et qu'a été mis en service l'an dernier le microscope le plus puissant du monde Titan Krios. C'est toujours à l'Institut Pasteur que s'est rendue plus

récemment encore la vice-présidente des États-Unis Kamala Harris mi-novembre lors de sa première visite officielle en France.

Je voudrais citer aussi, parce que c'est important, l'ouverture il y a quatre ans du village Saint-Michel, rue Olivier de Serres, qui est le plus grand centre médico-social intergénérationnel du Sud-Ouest parisien, et la rénovation de Saint-Jean-de-Dieu, des hôpitaux Gabriel Pallez et Cognacq-Jay, qui symbolisent aussi le niveau de qualité exceptionnelle et de modernité de nos équipements.

Un mot sur l'e-médecine aussi, qui n'est pas en reste dans le 15<sup>e</sup>, puisque depuis 2018 nous avons organisé avec Softbank Robotics, une entreprise installée dans le 15<sup>e</sup> avec près de 300 chercheurs, conceptrice des robots humanoïdes Pepper et NAO, un Hackaton dédié à l'e-santé et quelques 450 ingénieurs du monde entier. Au printemps 2019, la ministre de la Santé de l'époque, Madame Buzyn, a lancé dans le 15<sup>e</sup> le Health Data Hub, une plateforme de partage de datas médicales dans le cadre d'un premier appel à projets auquel ont répondu un nombre important de *start-ups*, dont plusieurs du 15<sup>e</sup> d'ailleurs. Elle a lancé quelques semaines plus tard la première conférence nationale intitulée « Accélérer le virage numérique dans la santé », à l'incubateur Boucicaut qui est le troisième de Paris, après Station F et Cargo, et dont vous savez qu'il est partiellement dédié à l'e-santé. En 2020, réalisation récente mais non moins importante, la villa M, projet porté par le groupe mutualiste Pasteur mutualité, a ouvert ses portes. Sur plus de 8 000 mètres carrés sont proposés un espace dédié à la santé de demain avec des espaces d'expérimentation, un espace de *co-working*, un hôtel pour les professions médicales, une galerie d'art et même un restaurant étoilé proposant une alimentation locavore et écoresponsable.

Cette excellence médicale hospitalière ne doit pas masquer l'évolution préoccupante de la médecine de ville dans notre pays, en province, nous le savons, mais également à Paris et dans le 15<sup>e</sup> aussi. Même s'il ne faut pas encore parler de désert médical ou sens où l'entend l'ARS, force est de constater que notre arrondissement, comme la plupart des autres d'ailleurs, voit le nombre de ses généralistes diminuer d'année en année, notamment en secteur 1. Les chiffres sont édifiants. Le 15<sup>e</sup> propose 1 médecin pour 1 100 habitants contre 1 pour 593 habitants, par exemple à Bordeaux. Plus de la moitié d'entre eux, je le disais au début de mon propos, partira à la retraite dans les quatre ou cinq prochaines années. Les indicateurs transmis régulièrement par l'ARS n'envisagent rien de plus encourageant dans les prochaines années.

La fermeture il y a quelques années des centres de santé conventionnés, Anselme Payen, Beaugrenelle et Balard, et même la Cité de l'air d'ailleurs dans ce qui est devenu le ministère des Armées, n'a pas été un bon signal, tout comme l'a été l'an

dernier la fermeture du centre de santé Viala dans le quartier Beaugrenelle que nous, les uns et les autres, avons tenté en vain de sauver d'une fermeture programmée en mettant autour de la table l'ensemble des protagonistes. Tout ceci n'a pas pu aboutir.

Conscients de la situation difficile dans laquelle se trouve actuellement la médecine de ville, nous avons décidé dès le début de la présente mandature, bien avant que la création de ces CPTS ne soit envisagée par les autorités sanitaires, d'entamer avec des praticiens du 15<sup>e</sup> une réflexion destinée à trouver des solutions pour stopper cette dégradation de l'offre médicale en créant de nouvelles structures dédiées à la santé des habitants de l'arrondissement et soutenir les praticiens qui souhaitaient nous rejoindre. Par exemple, le budget participatif du 15<sup>e</sup> a fourni l'opportunité de mettre un coup d'arrêt partiel à cette dégradation et d'inverser la tendance dans le cadre du dispositif Paris Med'. En 2017, une maison de santé a ainsi ouvert rue du Pic-de-Barette, conventionnée en secteur 1. En 2018, une seconde structure a ouvert près de l'ancien laboratoire central des ponts et chaussées composée de 6 praticiens, qui va se renforcer dans les prochaines semaines avec l'arrivée d'un troisième médecin généraliste, des structures financées grâce à la mobilisation des habitants, des conseils de quartier mais aussi des bailleurs sociaux qui ont mis à disposition des locaux à un coût modéré. Plus récemment, l'an dernier nous avons ouvert un centre de santé supplémentaire géré par SoMeD, installé sur 500 mètres carrés au cœur de la gare Montparnasse, ouvert du lundi au samedi aux habitants, aux voyageurs, avec plus de 40 praticiens, là aussi secteur 1. Il est situé en plein cœur de la gare Montparnasse à ma demande lorsque la gare a été rénovée. Le succès de cette structure est tel, depuis son ouverture, que j'ai tout récemment sollicité Altarea, qui a rénové la gare Montparnasse, et la SNCF, afin que ce centre de santé soit agrandi. Bonne nouvelle d'ailleurs, Altarea m'a fait savoir il y a un jour ou deux que des surfaces supplémentaires allaient être proposées pour agrandir encore ce centre de santé qui est déjà quasiment complet ; cela montre les besoins dans ce quartier confluent du 6<sup>e</sup>, du 14<sup>e</sup> et du 15<sup>e</sup>.

Début septembre, nous avons inauguré une nouvelle maison de santé rue Desaix réalisée grâce à une dotation de 250 M€ de la mairie du 15<sup>e</sup> et 200 000 € de la région Île de France en partenariat avec l'ARS et la Caisse d'allocations familiales - que je remercie en la présence de son directeur ici présent. Nous avons travaillé aussi à l'ouverture d'une maison médicale de garde au sein de l'HEGP, dont la structure de préfiguration a ouvert ses portes avant la crise sanitaire, le temps de permettre à l'hôpital de réaliser des travaux nécessaires à

cette unité de soins de proximité destinée à soulager les urgences hospitalières ; je pense que nous en reparlerons dans un instant.

Je voulais d'abord rappeler ce que nous avons fait ces dernières années ici dans le 15<sup>e</sup>, où nous nous sommes lancés dans une politique de la santé alors même qu'il y a très peu de temps encore, la politique de la santé ne ressortait pas des compétences des mairies, même si évidemment on peut considérer que tout ce qui concerne nos concitoyens doit être traité.

La situation actuelle, la santé évidemment est encore davantage au cœur de notre action municipale depuis mars 2020 avec la crise sanitaire qui a profondément bouleversé nos habitudes ; c'est une litote. Le premier constat que nous devons faire c'est l'état d'impréparation dans lequel tous étaient plongés en raison de cette crise qui était tout à fait inattendue. Cette situation nous a tous plongés dans un état de sidération nous obligeant à nous organiser nous-mêmes dans un premier temps, avant d'être épaulés notamment par la région Île-de-France que je remercie également. Dès la propagation de l'épidémie au printemps 2020, nous nous sommes efforcés d'assurer quotidiennement depuis la mairie, avec une équipe réduite, la continuité du service public puisque tout le monde était en télétravail : développement des solidarités de proximité, la protection sanitaire des habitants. En huit mois, vous l'avez rappelé, Madame, des masques ont été confectionnés ici même ; pas moins de 600 000 masques ont été distribués par nos soins au personnel soignant qui en manquaient, ainsi que du gel et des équipements de protection distribués sept jours sur sept aux commerçants et aux habitants âgés à l'époque de plus de 60 ans.

Cette pandémie a révélé également de formidables élans de solidarité. Vous l'avez rappelé également, dans la salle des fêtes, qui s'est transformée en Fablab, 20 imprimantes 3D, 16 machines à coudre où 200 bénévoles ont fabriqué 20 000 masques en tissu et 35 000 visières de protection distribués dans les hôpitaux parisiens.

Cette crise a aussi été révélatrice de nombreux dysfonctionnements qui pèsent encore sur notre système de santé et son personnel que tous ici nous remercions bien sûr pour leur implication et l'engagement - dont nous aurons encore besoin d'ailleurs, si j'ai bien compris, dans les jours et les semaines à venir - et leur immense dévouement pour l'action incessante de lutte contre le Coronavirus au service des habitants.

Des masques ont également été distribués dans certains quartiers pour 50 000 habitants de plus de 50 ans, 40 000 flacons de gel hydroalcoolique. Il a été procédé dès le mois de juin 2020, donc très tôt, au dépistage PCR de près de

40 000 habitants du 15<sup>e</sup> six jours sur sept à la mairie, en partenariat avec la ville de Paris, l'Assurance maladie, l'ARS, les laboratoires Cerballiance, mais aussi en « aller vers » dans les quartiers excentrés de l'arrondissement au plus près des habitants. Six centres de dépistage ont été ouverts à l'époque, dont un en mairie. Des campagnes ciblées ont été engagées auprès des personnes vulnérables, seniors, résidents des EHPAD qui étaient en première ligne et des résidences services.

Je note d'ailleurs que le centre de dépistage de la mairie du 15<sup>e</sup>, contrairement aux autres, n'a depuis juin 2001 jamais fermé, et qu'il est l'un des très rares, je crois même le seul, qui soit encore ouvert le dimanche à Paris dans notre mairie. Il sera ouvert tous les jours samedis et dimanches, sauf le 1<sup>er</sup> janvier, et il réalise aujourd'hui encore entre 250 à 300 dépistages par jour.

Des masques ont été distribués aux élèves de 85 écoles publiques et privées, ainsi que des lycées des collèges de l'arrondissement. Deux mille paniers alimentaires solidaires ont été distribués au printemps 2020 aux familles précaires du 15<sup>e</sup> et des partenariats avec des supermarchés de l'arrondissement ont permis de renforcer l'aide alimentaire qui s'est pérennisée en décembre avec des distributions bihebdomadaires dans le hall de la mairie. J'en profite pour remercier les bénévoles et toutes les associations qui ont participé. Des maraudes supplémentaires, en dehors de celle qui existaient déjà, ont été organisées, notamment par l'Ordre de malte deux à quatre fois par jour en partant de la mairie.

Tout au long cette période, la mairie a œuvré sans relâche pour apporter son aide aux personnels de santé. Une permanence santé s'est tenue sept jours sur sept du 28 mars au 31 juillet 2020 en plein cœur de la crise pour aider les praticiens et leur offrir une aide complémentaire en plus de leurs canaux d'approvisionnement habituels qui pouvaient être affaiblis ou inexistantes au plus fort de la crise. C'est un engagement municipal qui a quand même révélé aussi les dysfonctionnements, à l'époque majeurs, qu'a connus l'État en début de crise. Nous avons par exemple apporté un millier de masques dans chacune des 81 pharmacies du 15<sup>e</sup>, de même que des tentes leur permettant de réaliser, sur l'espace public, des tests antigéniques. Vingt-cinq mille masques ont aussi été distribués aux vétérinaires du 15<sup>e</sup>.

La crise a constitué un révélateur auprès de la ville de Paris, qui s'est engagée elle aussi en tout début de mandature à créer, et c'est très important et tout à fait nouveau, une Direction centrale mais également des équipes territoriales chargées de mettre en œuvre les grands axes d'une politique de santé qui, je l'espère, sera tout à fait proactive, santé mentale et résilience, prévention

auprès des professions de santé, avec des référents territoriaux d'arrondissement. Ils seront, je l'espère, de véritables acteurs de terrain et coordonnateurs de l'action publique en lien avec tous les acteurs, dont les CPTS bien sûr.

Ces CPTS, dans le 15<sup>e</sup>, ont été très attendus des pouvoirs publics, leur absence a fait cruellement défaut pendant toute une période, au plus fort des premières vagues. Ils ont été portés sur les fonds baptismaux il y a quelques semaines et sont désormais dotés d'une présidente volontariste, que je salue - je pense qu'elle est avec nous. Cette instance nous permettra, je l'espère, d'affronter la cinquième vague, mais aussi à plus long terme de renforcer le travail engagé avec une meilleure structuration de l'offre de santé, des relations durables entre la médecine hospitalière et de ville, un renforcement de l'offre de soins secteur 1, la multiplication des actions de prévention au service des habitants, des projets qui bénéficieront du soutien et de l'accompagnement de la mairie du 15<sup>e</sup>.

Enfin, je voudrais insister sur le fait que la grande difficulté que nous rencontrons avec nos partenaires des structures de santé - je parlais des centres et des maisons de santé conventionnés en secteur 1 - n'est pas celle des financements finalement - et je remercie tous les financeurs ici présents : la mairie de Paris, l'Assurance maladie, l'ARS, la CAF, la région etc. - ni celle des locaux, mais celle de la ressource humaine. Là encore, c'est un point commun avec la gestion de la crise sanitaire qui a mobilisé, et continue de le faire, des centaines de milliers de personnels soignants partout en France : 2 600 dans le 15<sup>e</sup>. Ils se trouvent désormais dans une situation difficile. Sans un sursaut salvateur, si je puis dire, des acteurs institutionnels, une remise à plat de la politique sanitaire de notre pays, nous pourrions craindre pour les prochaines années.

Veillez m'excuser d'avoir été un peu long, mais c'est un CICA qui nous permet de faire un point global, et j'allais dire exhaustif, sur la politique de santé dans le 15<sup>e</sup>, et la façon dont nous allons affronter la crise qui n'est pas terminée. Nous continuerons à l'affronter même si maintenant, grâce à la vaccination, nous avons beaucoup plus de possibilités et une crise moins grave. En tout cas, c'est un thème devenu en quelques années, depuis très peu de temps d'ailleurs, une des préoccupations majeures de notre société, de nos collectivités, pas seulement à l'échelon national mais également et de plus en plus au niveau des territoires. Je crois que chacun a bien compris que cette crise comme cette politique de santé pouvaient être peut-être davantage gérées au niveau des collectivités à l'échelon régional, métropolitain. Nous sommes contraints d'y faire face par tous les moyens. Merci donc de votre attention. Ce que je propose maintenant, c'est dans

un premier temps de passer la parole aux intervenants qui sont présents parmi nous et qui sont les « sachants », si je puis dire, sur toute cette crise Covid.

Je passe la parole à Madame Marianne HEQUET qui est chef du service du cabinet Préfet de police, étant donné qu'il est le gestionnaire des situations de crise sur notre ville. Peut-être va-t-elle pouvoir nous éclairer du côté de ses compétences en ce qui concerne la préfecture de police.

J'en profite pour dire d'ailleurs que dans une réunion récente avec la préfecture de police, j'ai fait la demande de la réouverture du vaccinodrome de la porte de Versailles, et qui doit ouvrir le 11, c'est-à-dire après-demain. Il sera à nouveau armé par la brigade des sapeurs-pompiers à partir d'après-demain pour permettre de réaliser 2 000 injections par jour en plus du centre de la mairie. Et sera également de nouveau ouvert le centre de vaccination de l'Institut Pasteur dédié à la vaccination anti-Covid.

*Madame HEQUET cheffe du service du cabinet (Préfecture de Police) rencontrant des problèmes techniques, Monsieur le Maire passe la parole à Monsieur Tanguy BODIN, directeur de la direction départementale de Paris de l'ARS.*

**Monsieur BODIN** : Monsieur le Maire, je vous remercie, mesdames et messieurs, j'avais transmis une présentation. Je ne sais pas si vous l'avez sous les yeux mais ce n'est pas très grave. Je vous proposais de repartir rapidement sur les grandes missions de l'agence régionale de santé pendant cette crise avec un focus particulier sur le 15<sup>e</sup> arrondissement, et de terminer sur les acquis de la crise et comment nous avons pu travailler ensemble.

Je me présente, je suis Tanguy BODIN, directeur de la délégation départementale de Paris pour l'agence régionale de santé. La mission de l'ARS, dans les grandes lignes, a été triple dans la gestion de crise :

- sur le repérage des patients contaminés ;
- sur l'accompagnement des hôpitaux dans leur gestion et l'afflux des malades avec la réorganisation des soins : je pense que vous avez entendu hier notamment la réactivation du plan blanc par la directrice générale de l'agence régionale de santé ;
- et toutes les mesures, comme vous l'avez indiqué, de dépistage et de vaccination.

Je voulais indiquer que toutes ces actions, et je pense que c'est vraiment le point important dans cette crise, n'ont pu se faire, que ce soit pour la vaccination ou le dépistage, qu'avec un partenariat très étroit sous le pilotage de la préfecture.

Selon les missions, il s'agissait à la fois de préfecture de police et préfecture de région, mais également avec les services de la ville. Quand on parle de la ville, c'est, comme vous l'avez souligné, aussi bien l'administration comme la DASES, la direction famille petite enfance, DFPE, et autres, mais aussi les élus, vous-mêmes, les mairies d'arrondissement. Cette crise a permis de travailler en étroite relation entre les services de l'agence et toutes les personnes qui souhaitaient s'impliquer dans ces campagnes.

Je souhaite dire également que les partenariats ne s'arrêtent pas là. Je tiens à souligner l'Assurance maladie qui est un partenaire de toute façon au quotidien de l'agence, mais on peut aller aussi beaucoup plus loin, que ce soit les professionnels de santé, les associations et autres parce qu'il y a beaucoup de structures, d'établissements que nous ne connaissons pas forcément. La campagne de dépistage, de vaccination a intéressé tout le monde.

Un peu plus concrètement, sur l'organisation de l'offre de soins pour faire face à l'épidémie, typiquement c'est ce que nous organisons actuellement, c'est-à-dire comment aider les établissements de santé à réguler les places, Nous avons des régulations qui sont au niveau régional, car à Paris nous sommes plutôt dotés en place. Ce n'est pas forcément le cas de certains départements, donc nous avons des régulations qui sont au niveau régional. Nous avons des déprogrammations que nous actons en fonction des besoins de lits.

On parle beaucoup des hôpitaux, mais je tiens aussi à rappeler que nous assurons aussi la gestion des établissements médico-sociaux, aussi bien pour les personnes âgées que pour les personnes en situation de handicap. Et nous avons dû mettre en place l'ensemble des règles de confinement, notamment dans les EHPAD. Vous l'avez rappelé, cela a aussi été les distributions de masques et toutes les règles qu'il a fallu appliquer pendant ces périodes.

Une action de l'agence très importante et très visible, avec ses partenaires, ce sont toutes les actions pour les personnes en grande précarité, notamment avec les services de la préfecture. Il s'agissait de renforcer les capacités d'hébergement collectif, de pouvoir isoler, par exemple - un cas concret -, des personnes à la rue qui sont diagnostiquées positives à la Covid et qu'il faut pouvoir isoler.

Il s'agit aussi de toutes ces stratégies de dépistage et de recherche de cas-contacts. C'est vraiment une structure à différents niveaux avec un rôle partagé entre l'Assurance maladie et l'agence régionale de santé.

Il y a aussi le déploiement de la campagne de vaccination, on en parle beaucoup, sur le territoire francilien et justement comment nous organisons le maillage des

centres de vaccination à Paris, par exemple, et comment nous avons réussi à mobiliser l'ensemble des élus sur cette question, comment nous avons pu travailler. Je pense que j'ai tous les jours des maires d'arrondissement au téléphone, leur cabinet, les administrations, pour voir comment nous pouvons mettre en place tout cela.

Je vous ai proposé de faire un petit focus sur le 15<sup>e</sup> arrondissement. Nous n'aurions jamais imaginé il y a quelques années atteindre ces chiffres. Nous avons eu trois centres de vaccination dans le 15<sup>e</sup> arrondissement. Nous les avons toujours, je vous rassure. Pour vous donner une idée, depuis janvier, nous atteignons presque 180 000 vaccinations dans le centre de la mairie du 15<sup>e</sup>, donc nous allons forcément dépasser les 200 000 cette année. Des équipes mobiles qui ont été constituées par la mairie du 15<sup>e</sup> et le centre médical Pasteur a également contribué, et comme vous l'avez souligné, le très grand vaccinodrome Porte de Versailles monté par la préfecture de police avec l'appui de la BSPP qui rouvre dès lundi pour cette fameuse troisième dose et pour pouvoir vacciner tous les Parisiens.

Ces éléments sont pour le grand public, pour tout le monde, tous ceux qui peuvent prendre rendez-vous sur Doctolib et se rendre dans les centres de vaccination, mais il faut dire que nous avons aussi eu beaucoup d'actions dédiées avec des chiffres beaucoup plus faibles forcément. Par exemple, en ce moment, nous avons une campagne de vaccination de personnes à domicile. En un peu plus d'un mois et demi, nous avons reçu 3 000 appels à Paris et déjà 1 200 injections ont été réalisées.

Les taux de vaccination à Paris sont plutôt positifs puisque nous sommes en moyenne à 92 % en primo et 80 % en vaccination complète. Si on se souvient du tout début de la vaccination, nous n'aurions jamais imaginé dépasser les 70 ou les 80 %, et nous avons dépassé 90 %. Nous espérons que cette troisième dose permette de conserver ces chiffres très positifs.

Le dépistage a également été une action forte. Le centre de dépistage du 15<sup>e</sup> reste dans Paris comme l'unique centre porté par les mairies. Il oscille entre 500 et 1 000 dépistages par semaine, ce qui fait déjà à peu près 10 000 tests qui ont été réalisés, et cela vient en renfort de toutes les actions qui sont réalisées dans le 15<sup>e</sup> par les laboratoires d'analyse ou les pharmacies. Nous avons fait un recensement : aujourd'hui, nous avons 35 pharmacies dans le 15<sup>e</sup> arrondissement qui réalisent des dépistages.

Nous avons également des actions assez ciblées avec des dépistages itératifs dans les écoles, c'est-à-dire faire régulièrement tester l'école. L'école

élémentaire Herriot qui fait l'objet de cette campagne, ce qui fait que nous avons à peu près 200 élèves testés chaque semaine depuis la fin novembre jusqu'à fin décembre.

On parle souvent de cela, mais il y a également, mais pour vous donner une idée, je n'ai pas pu être plus précis, tout ce qui concerne la gestion dans les établissements sociaux et médico-sociaux, donc les structures sociales d'hébergement et la gestion des clusters. Il y a eu des clusters dans des EHPAD du 15<sup>e</sup> arrondissement, dans des écoles, dans des lycées, dans toutes les structures sociales. Nous intervenons pour essayer d'enrayer l'épidémie.

Il y a aussi de nombreuses opérations « aller vers », je pense que mes collègues reviendront aussi sur ce sujet. Nous avons eu des dispositifs de médiateurs de lutte anti-Covid qui sont portés soit par l'ARS et la préfecture de police, soit par la ville de Paris pour lesquels nous sommes intervenus dans le 15<sup>e</sup>, dans les structures sociales, dans les lycées, au sein de la mission locale Paris 15. Nous avons eu de nombreuses actions que nous avons appelées « en bas des immeubles », ou dans les marchés pour atteindre les personnes qui ne seraient pas allées dans les centres de vaccination, et puis également des actions que nous appelons aussi « ramener vers », c'est-à-dire proposer des créneaux de vaccination pour des jeunes, faire des filières prioritaires dans le centre de vaccination de Paris 15.

Pour conclure, dans les acquis de cette gestion de crise qui n'est pas terminée, se trouve le partenariat étroit que nous avons pu mener entre les institutions. Nous avons déjà l'habitude de travailler ensemble, mais là c'était encore plus le cas, entre services de l'État, l'Assurance maladie, la préfecture, la ville de Paris et tous les élus qui se sont investis, que ce soit les mairies d'arrondissement, les maires d'arrondissement, les parlementaires, les sénateurs, et qui ont tous proposé spontanément des locaux, des effectifs. Je sais vous, à la mairie, avez beaucoup mis à disposition votre cabinet pour aider et pour monter ce centre de vaccination. C'est grâce à tous que nous avons pu réussir à atteindre ces taux de dépistage et vaccination. De plus, toutes les associations qui nous ont aidés, qui nous ont sollicités, qui nous ont alarmés sur des situations sensibles, qui nous ont fait des signalements. Nous avons pu intervenir dans des structures spécifiques qui ont mis parfois du personnel à disposition. C'est quelque chose que nous devons conserver ensuite. La santé n'est pas forcément une mission classique, comme vous l'avez souligné, pour les mairies d'arrondissement, mais finalement ce partenariat est vraiment quelque chose qui est essentiel et qui a perduré. Cette mobilisation de professionnels de santé - vous avez souligné des insuffisances parfois de démographie médicale dans le 15<sup>e</sup> arrondissement - mais nous sommes sur la dernière ligne droite pour le montage de ce CPTS Paris 15 et cela montre

que l'exercice coordonné, le fait de travailler ensemble, notamment pour les professionnels de santé, est important, et d'arrêter tous ces clivages, que ce soit public/privé, que ce soit installé un endroit où un autre afin de travailler ensemble ; je ne serai pas plus long pour laisser la parole à mes collègues et je suis à votre disposition pour toute question.

**Monsieur le Maire** : Merci. Vous avez parlé d'or et c'est vrai que nous nous félicitons de la coopération quotidienne voire multi-quotidienne entre nos services et les autres pour la gestion de cette crise depuis le début, même si nous avons dû affronter ensemble beaucoup d'épreuves, de surprises et de crises diverses et variées sur lesquelles nous ne reviendrons pas forcément maintenant.

*Madame HEQUE, cheffe du service du cabinet (Préfecture de Police) rencontrant toujours des problèmes techniques, Monsieur le Maire passe la parole à Monsieur LASSAGNE, inspecteur de l'éducation nationale 15B (Rectorat de Paris) pour s'exprimer au nom du rectorat.*

**Monsieur LASSAGNE** : Bonjour, je vais faire une intervention courte pour tenter de dresser un bilan, mais cela n'est pas vraiment un bilan puisque la situation sanitaire est loin d'être réglée et que nous sommes toujours aujourd'hui confrontés à des situations compliquées.

Quelques points un peu saillants sur la crise que nous avons traversée depuis deux ans maintenant. Tout d'abord, c'est une crise effectivement exceptionnelle qui a mis les professionnels de l'éducation nationale, notamment les enseignants et les directeurs, dans des situations d'avoir à traiter des domaines qui ne sont pas leurs domaines de compétence. Il leur a été demandé d'organiser les écoles en respectant des protocoles sanitaires, et comme à tout le monde, de s'occuper de l'état de santé des enfants, de vérifier les tests de vaccination ; ce sont des domaines dans lesquels ils n'avaient absolument aucune habitude d'intervenir et c'est un vrai changement et même un vrai pour la population des professeurs des écoles. On peut quand même dire globalement depuis deux ans que les écoles ont bien tenu puisqu'elles sont restées ouvertes plus qu'ailleurs et que nous avons vu beaucoup d'enseignants et de professionnels de l'éducation être extrêmement engagés dans les périodes de confinement. Ils se sont souvent « mis en quatre » pour tenter au maximum de continuer leur mission et être en lien avec les élèves et les parents pour continuer au maximum leur devoir.

Cette crise, dans le domaine de l'éducation, a été un véritable accélérateur des changements de pratiques puisque des enseignants et des directeurs ont dû révolutionner leur manière de travailler en intégrant des outils numériques qu'ils n'avaient pas l'habitude d'utiliser. Nous avons vu aussi l'importance absolument

primordiale, centrale, des directeurs d'école qui ont été véritablement au centre de toutes les difficultés, de toutes les contradictions des différentes populations : les parents d'élèves, les élèves, les contraintes et les pressions municipales, les pressions institutionnelles, les pressions de parents, les pressions d'enfants, les pressions des enseignants, les pressions syndicales. Les directeurs d'école ont véritablement été au centre de grosses pressions, il convient de le noter.

Ensuite, une des personnes nous a demandé comment cette crise a été vécue dans les services. Je dirai qu'elle a été mal vécue, vous l'imaginez bien, c'est-à-dire que comme partout, comme pour tout le monde, c'est une situation qui n'a pas été facile à vivre et qui a chamboulé fortement toutes les pratiques professionnelles. Il faut bien le dire, c'est pour beaucoup la mise en place de protocoles sanitaires qui a été compliquée, puisque là aussi les enseignants ont été mis à contribution et les directeurs avec les villes pour mettre en place des choses qu'ils n'avaient pas l'habitude de mettre en place, et puis des documents nombreux, variés, très précis, d'ailleurs de plus en plus précis, qui définissent des procédures, des réglementations à suivre, des protocoles qui s'empilent et qui ne disparaissent pas et mettent toujours le métier un peu sous tension. C'est quelque chose qui continue aujourd'hui à perdurer puisque vous voyez que même cette semaine, il y a eu un changement de couleur de protocoles, donc cela veut dire des changements d'habitudes, des changements des tâches des fonctionnaires, des directeurs et des enseignants. Cela se fait toujours en lien, et il faut le souligner, avec les personnels de la ville qui sont en première ligne également pour mettre en place tout ce qu'il y a à mettre en place dans les écoles.

Un petit point particulier sur les populations d'AESH qui accompagnent les élèves en situation de handicap et qui peuvent être vraiment en situation d'accompagner des élèves qui n'arrivent pas à porter leurs masques, qui n'arrivent pas à ne pas cracher, à avoir une distance particulière avec les adultes qui les entourent.

Une des difficultés auxquelles sont confrontés les enseignants, les directeurs, mais aussi les personnels des écoles, c'est tout ce qui tourne autour de la gestion des groupes d'élèves. Vous savez qu'en fonction du niveau du protocole sanitaire à mettre en place, il convient de faire ce qu'on appelle des bulles sanitaires, c'est-à-dire des groupes d'élèves qui sont invités à ne pas se brasser entre eux. En fonction du niveau du protocole sanitaire, c'est plus ou moins facile à respecter. Quand on est dans la zone de couleur verte, tout va bien ; dans la couleur jaune, on essaye de faire des bulles sanitaires dans lesquelles les élèves ne se fréquentent pas entre eux ; là nous sommes passés à la zone orange donc les classes sont absolument isolées les unes des autres et il convient de ne pas du

tout brasser les élèves. Dans une école, c'est quelque chose de difficile et compliqué à mettre en place strictement et rigoureusement. Les services de la ville nous aident autant que possible évidemment, à respecter tout cela, mais cela reste difficile à mettre en place. C'est aussi quelque chose qui peut nous mettre en situation de tension et de complexité avec les parents d'élèves qui ne comprennent pas toujours les contraintes qui pèsent sur les organisations des écoles et qui pèsent aussi sur les enfants.

Nous avons eu aussi des difficultés par rapport aux relations entre les professionnels et les parents d'élèves sur lesquels cette crise a eu un impact très fort. Parfois les relations se sont améliorées et parfois elles se sont dégradées ; cela dépend vraiment des situations. Quand nous avons eu, pendant toute la période de confinement, des enseignants qui ont fait du distanciel avec les familles et avec les élèves, nous avons tout vu. Certains enseignants ont eu des relations de très grande qualité avec une relation presque intime avec certaines familles, puisqu'ils téléphonaient, ils connectaient la caméra et ont commencé des relations vraiment particulières. Il y a eu aussi des élèves avec lesquels nous avons perdu le contact, des familles avec lesquelles nous avons perdu le contact, et là il a été très difficile de le remettre en place.

Nous avons également, dans cette gestion de groupes d'élèves qui nous pose problème, un fort impact sur les maternelles et notamment les petites sections. Vous savez à quel point, pour cet âge-là, la relation avec les parents est importante. Il y a des moments où les élèves de petite section peuvent rentrer dans l'école avec leurs parents, ce qui est la bonne pratique en temps normal. Mais depuis deux jours, on nous invite à ne plus permettre aux parents de rentrer dans les écoles, ce qui pédagogiquement vis-à-vis des élèves d'âge de petite section, pose un problème et complique évidemment la tâche d'enseignement pour des élèves si petits.

Je peux vous dire également que la réorganisation permanente de ces groupes d'élèves dans les écoles pèse sur les équipes et sur les enseignants puisque nous sommes sans cesse en train de nous réorganiser.

On peut dire aussi quand même qu'il y a eu des outils sur Paris et sur le 15<sup>e</sup> arrondissement qui nous ont aidés. Je pense à l'outil numérique ENT, Paris classe numérique, qui a été très favorisant pour la conservation du lien avec les parents d'élèves et les élèves. Ce n'est pas le cas partout en France et dans toutes les communes, donc cet outil en particulier a aidé, même si l'on sait que de nombreuses familles n'avaient pas accès à ces outils à cause d'un manque de matériel.

On peut dire aussi, en termes d'apprentissage, que globalement nous avons mesuré un accroissement des écarts pendant le confinement, c'est-à-dire que des élèves que les parents pouvaient accompagner à la maison n'ont pas tellement perdu voire même pour certains ont été encore plus accompagnés à la maison que d'habitude ; là les apprentissages ont eu lieu. Mais en parallèle, les enfants des parents en difficulté qui étaient en première ligne pour aller travailler et ne pouvaient pas télétravailler et n'ont pas pu s'occuper de leurs enfants ou n'en étaient pas capable, étaient encore plus en difficulté qu'auparavant. Donc le confinement a accru les écarts, dans les résultats aux évaluations nationales par exemple. C'est notable.

Ensuite, la crise a eu un impact sur les relations avec les enseignants. Nous avons vu pendant le confinement que des enseignants avaient pu commencer des relations beaucoup plus personnelles et proches avec certains parents. Il est parfois difficile d'en sortir aujourd'hui. Beaucoup d'enseignants ont utilisé leur matériel personnel pour contacter les familles, ont utilisé leur portable personnel, ont utilisé WhatsApp, des tas de choses comme cela. Des habitudes ont été prises dont il est aujourd'hui parfois difficile de sortir. Il faut que nous fassions un effort pour retourner dans un mode de communication normale et professionnelle à travers des outils institutionnels, cahiers de correspondance, mails professionnels, mais c'est parfois un peu difficile.

En termes d'apprentissage, nous avons mesuré quelques difficultés dans quelques comportements d'élèves, c'est-à-dire que toute la période de confinement et les difficultés ont eu un impact sur tous les apprentissages que l'on va nommer collectifs, donc tout ce qui s'apprend ensemble, tout ce qui est relatif à l'éducation, à l'empathie, tout ce qui est relatif à la collaboration. Le confinement et la distanciation physique mis en place entre les élèves ont eu un impact et il faut que l'on reprenne tout cela avec les élèves aujourd'hui.

Le dernier impact très important et dont vous avez sans doute été alertés, est l'impact sur la forme physique de nos élèves. Le confinement a eu un impact très néfaste, vous le savez, mais je dirais que les habitudes n'ont pas totalement repris. Les élèves ont perdu un certain nombre d'habitudes, d'activités extérieures, d'activités dans les clubs, beaucoup plus d'élèves restent devant les écrans de plus en plus jeunes, et il est encore aujourd'hui difficile de sortir nos élèves de la pratique de l'écran. C'est un souci très important. Sur l'académie de Paris et dans toute la France, nous faisons une grande campagne pour essayer de mettre en place des programmes de 30 minutes d'activités quotidiennes dans les écoles et reprendre le travail d'éducation physique encore plus qu'auparavant parce que c'est un enjeu majeur.

Voilà les points saillants dont je pouvais vous parler aujourd'hui.

**Monsieur le Maire** : Merci de votre contribution qui a bien dressé le tableau de ce qui s'est passé pour l'éducation nationale.

*Madame HEQUET, cheffe du service du cabinet (Préfecture de Police) toujours face à un souci technique, Monsieur Pierre ALBERTINI, directeur de la Caisse primaire d'assurance maladie, prend la parole.*

**Monsieur ALBERTINI** : Merci Monsieur le Maire, bonsoir mesdames et messieurs les élus et représentants des institutions, effectivement nous avons souligné le partenariat à travers un certain nombre d'interventions, dont celle du directeur de la délégation de l'ARS, et ce que je vais dire va être un peu redondant parce que c'est l'illustration du partenariat que nous avons construit à travers la gestion de cette crise sanitaire. Peut-être, Monsieur le Maire, quelques petits zooms. Vous avez évoqué la situation problématique de la démographie des professionnels de santé dans le département. Nous avons chaque année un état qui actualise cette démographie et nous constatons que l'évolution n'est pas défavorable, en particulier sur les médecins. Il y a dans votre arrondissement 1 700 professionnels de santé avec 490 médecins spécialistes et 189 omnipraticiens au 1<sup>er</sup> janvier. Nous voyons que cela évolue plutôt défavorablement avec une pyramide des âges qui, elle aussi, n'est pas favorable.

Tanguy BODIN directeur de la délégation départementale (ARS) a souligné le taux de vaccination à Paris, et en particulier sur votre arrondissement. Il est vrai que nous avons dans la capitale un taux de vaccination des populations éligibles qui est très élevé, ce qui nous conduit à poursuivre dans un certain nombre de directions, et ce que Tanguy BODIN appelait « l'aller vers ». Ce que l'on peut dire, et ce que nous avons perçu à travers la gestion partenariale de cette crise sanitaire, c'est qu'elle a en quelque sorte servi d'accélérateur dans l'organisation de la prise en charge de la santé, avec un élément que je voudrais souligner qui est l'évolution du déploiement de l'exercice coordonné avec la CPTS 15 dont je parlerai. D'une manière générale, cette crise sanitaire a permis de mettre en place des coopérations pluri-professionnelles pour assurer notamment les opérations de dépistage, mais plus globalement la prise en charge des patients en ambulatoire et en lien avec l'hôpital.

La présidente de la CPTS est là et elle y reviendra, mais les professionnels de santé du 15<sup>e</sup> arrondissement ont élaboré un projet de CPTS, communauté professionnelle territoriale de santé, avec une démarche très volontariste et une préfiguration qui a été constituée dès le début de l'année 2020. Nous aurons

probablement à très court terme la concrétisation de ce projet. Il faut savoir que cette communauté professionnelle de santé dans le territoire s'est fixée des objectifs assez ambitieux, notamment en lien avec ce que j'évoquais sur la démographie, comme de favoriser l'accès à un médecin traitant. Douze pour cent des assurés de l'arrondissement n'ont pas de médecin traitant. Il s'agit aussi de favoriser, dans ce cadre, l'accès à des soins non programmés. Un autre objectif de cette CPTS est de favoriser les nouvelles installations, d'améliorer le lien ville-hôpital, améliorer la prise en charge des personnes âgées à domicile, améliorer également le repérage précoce des troubles de la santé mentale - c'est une problématique très importante, comme vous le savez. D'une manière générale également, cette CPTS s'est fixé pour ambition de développer des actions de prévention au sens large sur le territoire du 15<sup>e</sup> arrondissement.

En lien avec ce que je disais sur les structures coordonnées, d'autres formes d'organisation des soins se sont créées avec les maisons de santé pluri-professionnelles la Motte-Picquet Dupleix, Convention Lecourbe et square Calmette et un cabinet médical Parimed, vous venez d'en parler Monsieur le Maire. Là aussi cela préfigure cette évolution que nous souhaiterions amplifier de l'organisation des soins autour de pratiques pluri-professionnelles et d'exercice un peu plus coordonné.

Comme je l'ai dit, les différentes institutions, et Tanguy BODIN l'a souligné, la ville aussi ont à travailler ensemble, à échanger de manière un peu plus intensive. Cela a été effectivement tout à fait favorable.

Le directeur de l'ARS l'a évoqué, dans le cadre de la vaccination, nous avons mis en œuvre ce que l'on a appelé « l'aller vers ». Par définition cela doit toucher les populations qui ne se sont pas orientées vers la vaccination et qui ont été un peu en difficulté, voire parfois n'ont pas été très convaincues. Ce sont des actions de terrain très concrètes que nous avons conduites. Par exemple, dans votre arrondissement, nous avons contribué à identifier des personnes qui étaient non vaccinées et qui n'étaient pas mobiles. Elles ont pu être vaccinées grâce au relais d'équipes mobiles du centre de vaccination et des professionnels de santé libéraux. Cent-vingt personnes ont été vaccinées, cela peut paraître peu, mais ce sont par définition des personnes qui étaient les plus éloignées. De même, nous avons avec la ville de Paris et l'agence régionale de santé mis en place des actions de communication au sein de la cité des Périchaux avec des invitations à se faire vacciner qui ont été adressées par les services de la CPAM. Ce sont près de 800 personnes qui ont été contactées par ce moyen.

C'est une dynamique que nous souhaitons poursuivre au-delà de cette crise sanitaire - nous espérons que nous en sortirons un jour - parce qu'elle aura permis, encore une fois, de renforcer les liens entre les différents acteurs.

Je voulais également dire que l'assurance maladie a été chargée d'une mission particulière : le *contact-tracing* en lien avec l'agence régionale de santé. Nous avons mis en place une organisation assez imposante puisque nous avons ouvert des plateformes d'appels téléphoniques 7 jours sur 7. Elles continuent à travailler malheureusement parce que le nombre de positifs ne cesse d'augmenter. Elles ont vocation à appeler les personnes positives pour les inciter à mettre en place des mesures de précaution et surtout pour détecter ce que l'on appelle les cas contacts. Cela a été une opération d'une très grande envergure qui se poursuit puisque depuis le mois de mai 2020, nous avons traité à Paris, sur l'ensemble de la ville, près de 320 000 patients positifs, et nous avons contacté dans ce cadre-là près de 460 000 cas contacts. Nous continuons, encore une fois, cette opération puisque, vous le savez, l'épidémie connaît une évolution fulgurante, pour reprendre les termes du ministre de la Santé.

Sans être trop long, peut-être un petit coup de projecteur sur notre service classique qui est l'accueil des assurés sociaux, des usagers. Notre agence Saint-Lambert, place Adolphe Chérioux, avait rouvert ses portes à l'issue de la première vague de la crise sanitaire en juillet avec un accueil qui était redevenu classique, mais nous avons dû revenir à un mode d'organisation beaucoup plus adapté puisque nous sommes toujours, depuis l'année 2020, organisés avec un accueil sur rendez-vous et également la prise en charge des urgences. Nous avons bien sûr équipé cette agence avec tous les équipements nécessaires pour prévenir, notamment les respects des gestes-barrière. Nous avons dû avoir recours à des vigiles, ceux qui fréquentent l'agence l'auront constaté. Ils procèdent au filtrage à l'entrée de l'agence pour les rendez-vous ou pour les prises en charge urgentes. A ce jour, nous traitons en moyenne 40 rendez-vous physiques ou pris en charge dans le cadre de l'urgence spontanée. Nous avons par ailleurs des partenariats, pour les personnes en difficulté que nous évoquions tout à l'heure, avec le CASVP et France terre d'asile. Dans ce cadre-là, nous avons programmé près de 800 rendez-vous tout au long de l'année 2021.

Nous avons mis en place également un autre mode de relations publiques qui a vocation à se développer, ce sont les rendez-vous téléphoniques sortants, c'est-à-dire que c'est nous qui appelons pour régler dans leur complétude tous les dossiers, en particulier les dossiers les plus délicats, les plus difficiles. Nous avons un premier recul sur cette initiative. Elle est très appréciée par les usagers.

Je reviens sur la situation des personnes en difficulté. Nous avons également une intervention avec la permanence de proximité Emmaüs solidarité. Nous assurons des vacations au sein de cette permanence, et nous prenons encore une fois en charge les dossiers des personnes les plus fragiles. Nous avons également été associés au plan d'urgence et au plan grand froid, avec notamment la prise en charge des personnes hébergées dans un certain nombre de structures. Nous avons un partenariat avec le Samu social, avec Emmaüs dans ce cadre-là. Globalement, 2 500 personnes hébergées dans les centres d'urgence ont été prises en charge entre 2020 et aujourd'hui.

Je n'en dirai pas plus car Tanguy BODIN a évoqué plus en détail les aspects de gestion de crise sanitaire en partenariat, mais encore une fois, nous avons pu, dans ce cadre, travailler d'une manière très étroite ensemble, et je pense que cela a permis d'amortir autant que faire se peut toutes les difficultés importantes rencontrées tout au long de cette crise sanitaire.

Peut-être une dernière chose pour une meilleure compréhension des difficultés que certains des usagers ont pu avoir avec le service public, c'est que nous n'avons pas été épargnés nous non plus par la crise sanitaire. Il n'y a pas une journée sans que des collaborateurs soient positifs, cas contact ou concernés par des écoles qui ferment. Cela ne facilite pas la gestion du service public, même si nous avons déployé d'une manière tout à fait forte le télétravail. Aujourd'hui, trois quarts de mes agents sont en situation de télétravail, ce qui permet de traiter quand même les dossiers prioritaires voire l'ensemble des missions que nous avons à mener, encore une fois avec les contraintes de cette crise.

Voici, Monsieur le Maire, mesdames et messieurs les élus et mesdames et messieurs les responsables de structures, ce que je pouvais vous dire, encore une fois en m'adaptant à ce qui a été dit précédemment et en mettant l'accent sur des aspects très spécifiques de la mission de l'assurance maladie.

**Monsieur le Maire** : Merci encore de l'action qui a été celle de la CPAM. Je confirme que nous avons travaillé dans des conditions de coopération très étroites. Je vous en remercie. C'était un travail vraiment collectif, collaboratif, qui a peut-être d'ailleurs permis à des administrations qui ne se côtoyaient que de loin, parce que n'étant pas forcément en relation les unes avec les autres et traitant de problèmes différents, de se rapprocher, de se connaître, de travailler ensemble pour le bien général. Je crois que c'est un enseignement très intéressant. Madame Anne LEFEBVRE, directrice (HEGP).

**Madame LEFEBVRE, directrice (HEGP)** : J'apparais avec l'écran d'Anne-Isabelle TROPEANO qui est le médecin en charge de la relation ville-hôpital.

Nous allons parler à deux voix. Je vais parler pour HEGP mais également pour Necker puisque nous travaillons en partenariat, nous sommes même désormais une seule et même entité. Nous avons essayé de faire court. Voici quelques chiffres pour vous décrire les vagues. La première nous est tombée dessus de manière extrêmement soudaine et a duré quelque semaines. Nous avons pris en charge sur HEGP 774 patients dont 252 en soins critiques, c'est-à-dire en réanimation et en soins continus, avec énormément de renforts, je les ai affichés - une IDE est une infirmière. Une deuxième vague avec un petit peu moins de renforts. Troisième vague qui a été extrêmement pénible parce qu'elle a duré extrêmement longtemps. Nous avons eu 10 semaines de forte tension avec des déprogrammations opératoires qui se sont étalées entre 17 et 52 %. Comme vous le voyez, 975 patients ont été pris en charge, c'est beaucoup plus qu'en première vague. Cette vague a été extrêmement pénible. Une quatrième vague s'est bien passée et maintenant nous partons dans une cinquième vague pour laquelle nous avons déjà dépassé le pic de la quatrième vague. Nous avons ce soir sur HEGP 36 patients Covid, dont 16 en soins critiques. C'est pour l'itération des différentes vagues.

Nous avons pu noter une solidarité vraiment très forte entre les établissements, entre les structures. Nous avons très bien travaillé, et nous continuons d'ailleurs, avec la police, avec l'éducation nationale qui a toujours laissé ouvertes les classes pour les enfants de soignants, et avec l'ensemble des partenaires. Il y a eu beaucoup de renfort, notamment la pédiatrie pour laquelle l'hôpital Necker nous a dépêché 81 renforts, beaucoup d'infirmières, qui sont venues armer les structures de réanimation.

Nous avons également pris en charge des patients d'autres régions, nous appelons cela les Evasan. Nous avons beaucoup travaillé sur le lien entre le patient et sa famille en mettant à disposition des tablettes pour que les familles continuent à se parler. La recherche a été extrêmement dynamique, a été soutenue par vos dons, par les applaudissements tous les soirs pendant la première vague. Et nous avons pris soin de nos professionnels en étant très présents sur le front de la médecine du travail. Pendant la première vague, il faut s'en souvenir, nous avons un peu oublié aujourd'hui, mais nous avons du mal à trouver des masques, des tenues de travail, cela a été extrêmement difficile. Nous avons donc beaucoup travaillé avec la médecine du travail pour former aux gestes barrière, pour accompagner les professionnels contaminés et les revoir à la reprise. Nous avons aussi un espace bien-être au sein de l'hôpital pour nos professionnels, et nous l'avons gardé après toutes ces vagues.

Voilà pour la synthèse. Nous avons beaucoup travaillé, après la crise et même pendant la crise d'ailleurs, la relation avec la ville en sortie d'hospitalisation avec

des outils, y compris connectés. Nous avons également beaucoup travaillé avec les EHPAD pour tous les patients relevant de la gériatrie. Voici le chronogramme : il s'agit de la première vague résumée en une diapo.

Nous avons illustré les changements de l'hôpital avec une stratégie dans laquelle nous avons identifié les unités Covid positif pour séparer les circuits avec les patients qui n'étaient pas Covid. Nous avons toujours pris en charge les urgences vitales, nous avons toujours pris en charge les cancers. Pour les urgences vitales, nous avons vu monter les violences faites aux femmes, notamment pendant les confinements, nous avons beaucoup travaillé avec la police. Il y en a eu beaucoup, cela a été un vrai sujet pour l'hôpital.

Nous avons réorganisé ce qu'on appelle le capacitaire. Sur 600 lits, nous avons 80 lits d'hospitalisation complète dédiés à la Covid. C'était en première vague. A l'heure où je vous parle, nous avons 18 lits. Et pour 45 lits de réanimation, nous sommes passés à 130 lits de réanimation en première vague. Nous avons donc réorganisé nos circuits.

Il y a également beaucoup de logistique avec une diapo qui montre l'intérieur d'une tente. C'est la tente que nous avons installée pour le stockage des produits pharmaceutiques. Nous avons monté un puis deux barnums pour cela. Juste dessous, vous voyez une autre tente qui était en extérieur et qui était notre site de dépistage de PCR. Vous voyez dans l'entrée de l'hôpital, dans ce qu'on appelle la rue hospitalière d'HEGP, la distanciation sociale qui très vite a pris sa place, donc nous séparons les espaces et nous sommes restés très vigilants là-dessus. Nous avons fait beaucoup de signalétique parce que nous avons changé les unités de position pour avoir des espaces extrêmement séparés.

La diapo suivante montre qu'entre les vagues, nous reprenons les activités Covid. Nous mettons en mode pause ou en tout cas en mode Covid quasiment exclusif. Entre les vagues, nous organisons la coexistence et la reprise des activités Covid négatif. Nous soulevons, autant que faire se peut, le capacitaire puisque l'un des éléments de la crise, qui se dessinait même avant la crise Covid avec la grève des transports, c'est la difficulté à attirer et à garder les infirmières à l'hôpital. Nous avons 11 % de postes vacants d'infirmières, ce qui nous crée des difficultés. Donc autant que faire se peut, nous travaillons des circuits extrêmement courts pour que le patient ne reste que le temps nécessaire et vraiment pas plus à l'hôpital, ce qui est une vraie tension sur les organisations.

Nous avons aussi beaucoup travaillé avec la ville, et pour cela je passe la parole au médecin.

**Madame TROPEANO** : Bonsoir, Madame LEFEBVRE a insisté sur la partie au cours de l'hospitalisation des patients, et ensuite certains patients rentraient chez eux. Il s'agissait qu'ils soient surveillés sur le plan médical par nos collègues de ville, alors même que nous ne connaissions pas très bien cette maladie. Nous nous sommes donc mis à travailler avec nos collègues de ville en particulier, grâce à la CPTS du 15<sup>e</sup> qui est en train de se préfigurer et un travail également avec les différents services hospitaliers pour définir ensemble les paramètres à surveiller, les organes à surveiller des patients sortants après un Covid, et puis déterminer quels étaient les critères d'alerte qu'il fallait absolument trouver si certains patients nécessitaient une prise en charge spécialisée à ce moment-là. Nous avons donc listé tous ensemble les critères d'alerte à surveiller et à rechercher, et en face de chaque critère d'alerte, nous avons précisé quelle équipe hospitalière pouvait être sollicitée, et surtout quel était le contact direct afin de la contacter le plus simplement possible et que nos collègues de ville puissent s'adosser aux services hospitaliers en cas de nécessité. C'est un travail que nous avons fait ensemble, que nous avons co-construit avec les services hospitaliers et les soignants de ville. Cela a été fait assez rapidement et nous avons maintenant cet outil que nous avons diffusé à l'ensemble de nos collègues avec très précisément : paramètres à surveiller, critères d'alerte équipe qui peut être sollicitée en cas de nécessité. C'est le travail que nous avons fait dans le sens hôpital vers la ville.

De plus, avec nos collègues de la CPTS, nous avons travaillé dans l'autre sens, c'est-à-dire les patients suivis en ville qui doivent être pris en charge en milieu hospitalier assez rapidement. Pour cela nous avons développé un outil qui s'appelle SIPILINK, une plateforme numérique qui permet à nos collègues de ville de solliciter une prise en charge rapide dans un service spécifique de l'hôpital, de demander à l'équipe, par exemple de médecine interne, mais pour d'autres équipes également, une prise en charge hospitalière rapide dans les jours qui viennent pour programmer l'hospitalisation, l'anticiper, qu'elle soit la plus adaptée possible et qu'il n'y ait pas de passage aux urgences lorsque la situation médicale le permet.

Voici un exemple, dans la diapo suivante, avec la fiche post-Covid dont je vous parlais, avec la nutrition. On trouve d'abord la catégorie, donc la spécialité, le critère d'alerte à rechercher chez nos patients, les examens complémentaires éventuellement à faire et puis à droite le circuit que notre GH propose avec les équipes à solliciter et les lignes directes pour qu'elles soient faciles à contacter.

Par ailleurs, nos collègues gériatres ont également fait un gros travail avec l'équipe mobile de gériatrie extrahospitalière avec un service rendu aux EHPAD du secteur et des interventions gériatriques, ce qui permettait de réduire le

recours aux urgences et d'avoir une intervention adaptée avec des avis, une articulation donc du réseau ville-hôpital et des propositions de formation.

**Madame LEFEBVRE** : En complément, et pour terminer, l'hôpital Necker puisque nous faisons partie de la même entité : c'est un peu la même chose que ce que j'ai écrit pour l'hôpital Pitié-Salpêtrière. Les mots-clés sont agilité, réactivité et adaptabilité. Necker est une structure de pédiatrie mais également, c'est moins connu, d'adultes, a multiplié par deux sa capacité de réanimation, et a été, comme HEGP, un centre de vaccination. Nous avons en première vague, dès janvier 2021, beaucoup vacciné évidemment dans l'hôpital, mais aussi les professionnels de santé lorsque les centres de ville étaient en train de se monter. La cohésion, la solidarité au sein de la crise a été un facteur extrêmement solide. Et à Necker, comme sur HEGP je l'indiquais, nous avons eu des modes de fonctionnement très durablement modifiés : la télémédecine, le télétravail - moins que dans un certain nombre d'administrations évidemment, une infirmière ne peut pas télétravailler mais un médecin le peut parfois pour des consultations et nous le développons à chaque fois que c'est possible -, et puis des enseignements pour l'offre de soins, tout le travail à faire sur la pédopsychiatrie, les urgences chirurgicales infantiles, et un lien qui reste à poursuivre avec la pédiatrie de ville - l'hôpital Necker actuellement n'est pas extrêmement impacté par la Covid mais très fortement par les bronchiolites avec une épidémie extrêmement sévère cette année. J'espère que nous avons pu faire apparaître la solidarité entre les acteurs.

**Monsieur le Maire** : Absolument, et merci de votre implication et d'être restées jusqu'à maintenant dans cette réunion, et peut-être encore un moment s'il y a des questions. J'en poserai d'ailleurs une d'actualité, si je peux me permettre, parce que l'État a décidé le plan blanc. Pouvez-vous d'ores et déjà nous dire quelles conséquences cela entraîne pour Pitié-Salpêtrière et Necker.

**Madame LEFEBVRE** : Concrètement, le plan blanc veut dire que nous pouvons réorganiser, sans passer par les instances, un certain nombre d'unités de soins, modifier par exemple les horaires de travail. Nous le faisons évidemment avec tact et mesure, c'est-à-dire quand cela n'est pas nécessaire, cela n'est pas nécessaire et nous ne le faisons pas. Nous allons veiller à préserver les congés des professionnels qui attendent cela depuis longtemps. Tout le monde aura une semaine de congés, nous nous y sommes engagés.

Concrètement, le plan blanc c'est la possibilité de rappeler des professionnels, on stoppe les mutations, donc les gens ne partent plus de cet hôpital. Ce sont les deux conséquences concrètes : pouvoir appeler ceux qui sont disponibles, stopper les mutations, et pour le reste nous évitons de demander encore des heures supplémentaires, puisque cela fait maintenant 18 mois. A vrai dire, nous avons

plus de 300 renforts en première vague, aujourd'hui nous en avons 14 et 11 % de postes d'infirmières vacants, donc la situation n'est pas facile. Nous travaillons en collectif, nous faisons des cellules de crise et nous organisons l'hôpital un peu au jour le jour.

**Monsieur le Maire** : Question complémentaire : cela vous amène-t-il à déprogrammer des interventions dites non urgentes ?

**Madame LEFEBVRE** : Nous l'avons beaucoup fait sur toutes les vagues, c'est-à-dire qu'à chaque fois nous avons un travail très imbriqué avec les chirurgiens puisque HEGP est un hôpital très chirurgical. Nous leur disons quand cela monte, nous leur disons quand, dans quelques jours, nous allons devoir déprogrammer. Les chirurgiens établissent une liste de patients, mais nous n'avons jamais été obligés de déprogrammer un patient atteint de cancer. C'était vrai sur la première, deuxième, troisième vague. Cela commence à être de plus en plus difficile puisque le nombre de vagues qui se succèdent rend difficile les prises en charge. Aujourd'hui, nous n'avons pas déprogrammé de patients urgents, en revanche le bloc opératoire ne fonctionne pas à plein puisque nous avons des anesthésistes qui ne sont plus dans l'hôpital et qui ont quitté l'hôpital en général, ou des infirmières de bloc opératoire qui nous font également défaut parce qu'elles ont choisi d'autres carrières que l'hôpital.

**Monsieur le Maire** : Oui, malheureusement. Merci de votre intervention. Je passe la parole maintenant à Tahar BELMOUNES, qui est un autre partenaire extrêmement important de toutes ces politiques anti-Covid et bien au-delà, et qui dirige la Caisse d'allocations familiales de Paris.

**Monsieur BELMOUNES** : Merci, Monsieur le Maire pour votre accueil, merci mesdames et messieurs les élus, mesdames et messieurs les représentants des services, en premier lieu, merci d'accueillir en présentiel, c'est assez exceptionnel mais sinon je n'aurais pas pu honorer mon engagement, nous avons un problème technique. J'étais en proximité, je me suis dit que j'allais vous confirmer l'attachement de la Caisse d'allocations familiales de Paris à l'information et à la collaboration comme cela a été rappelé par les uns les autres. Étant entendu qu'en premier lieu lorsque l'on parle de cette crise, il s'agissait d'une crise sanitaire et l'intervention de l'ensemble des autres acteurs qui se sont succédé jusqu'à présent donne bien cette dimension sanitaire.

Pour la Caisse d'allocations familiales, on le sait peut-être moins, l'intervention avait vocation à assurer un amortisseur social, si je puis dire, pour faire en sorte que la crise n'ait pas en plus des effets trop difficiles pour un certain nombre de familles déjà en difficulté par cette crise sanitaire. Nous avons donc nous aussi

dû réorganiser nos services, assurer une continuité de l'accès au droit des familles et des allocataires. Cette continuité était assez vitale puisque, comme nous l'avons dit, plus personne ne pouvait se déplacer, les justificatifs nécessaires pour certains dossiers ne pouvaient naturellement plus être demandés puisque certains ne pouvaient plus se déplacer, donc il y a eu un dispositif national de maintien des droits qui a été assez exceptionnel et qui a permis cette continuité dans le versement de ces prestations mensuelles, car on imagine bien que si le service public des allocations familiales avait dû mettre la clé sous la porte dans cette période, il y aurait eu, je dirais, une situation absolument explosive sur le plan social.

Cette continuité, au-delà bien sûr du moment d'impréparation dans lequel nous étions et de la sidération que vous avez citée dans vos propos introductifs, au-delà de ce qui a été rappelé par mes collègues, et notamment mon collègue de l'assurance maladie, Pierre ALBERTINI que je salue, nous avons évidemment dû nous organiser avec du personnel qui a dû se redéployer. Plus de 70 % des salariés de la CAF de Paris vivent à l'extérieur de Paris, donc le télétravail, l'organisation à distance ont été un levier de continuité de service absolument fondamental.

Pour ce qui concerne nos interventions, citons en premier lieu un dispositif d'aide financière exceptionnelle qui a été versée pour assurer cette continuité auprès d'un certain nombre de familles qui étaient particulièrement en urgence sociale. Nous avons cité les difficultés d'accès à l'alimentation, des difficultés de paiement des loyers, des difficultés pour assurer un certain nombre de traites plus globalement, donc cette aide alimentaire et ce soutien financier ont été assurés par la Caisse d'allocations familiales.

Nous avons aidé aussi et en particulier les jeunes, puisque nous avons attribué à un certain nombre de jeunes une aide complémentaire exceptionnelle. Nous avons obtenu un financement pour l'ensemble du territoire parisien de plus de 1,7 M€ qui a été distribué à plus de 13 000 jeunes. Cette activité de financement a été particulièrement appréciée, notamment par les résidents ALJT puisque c'était notre site et ceux qui étaient titulaires de la prime d'activité en particulier.

Plus de 200 de ces aides ont été versées sur le territoire du 15<sup>e</sup> avec des aides alimentaire, je le disais, mais aussi l'acquisition de matériel qui a pu être rendue possible grâce à ces aides ou le financement de factures EDF, de factures diverses.

Le dispositif complémentaire que je voudrais citer autour de ces aides est l'intervention des travailleurs sociaux de la CAF. Ils ont été présents sur le

territoire. Le travailleur social c'est la possibilité d'un diagnostic, c'est la possibilité d'un accompagnement personnalisé et nos travailleurs sociaux ont particulièrement travaillé sur liste pour essayer d'appeler et donc « d'aller vers », on l'a dit, par le contact téléphonique puisque la présence physique n'était plus possible. Ce maintien du lien a été particulièrement apprécié, et très positivement, par les personnes les plus isolées. Souvent celles qui étaient avec enfants dans des logements très petits avaient besoin de ce contact externe, finalement, ce lien humain qu'il fallait absolument préserver, notamment lorsque nous n'avons pu assurer les accueils physiques puisque, vous vous en rappelez, le présentiel était impossible.

Cet accompagnement a toujours été réalisé en coordination avec l'ensemble des services sociaux. Ce point de coordination, je veux le citer mais il a été développé depuis tout à l'heure, je crois que c'est un enseignement majeur : notre capacité à nous coordonner les uns et les autres - vous l'avez dit, parfois avec certains partenaires que nous connaissions moins. Nous avons la chance de bien connaître les services municipaux, les élus et les acteurs de territoire, mais nous avons aussi pris le temps de travailler avec tous les acteurs possibles, même si la dimension sanitaire n'était pas forcément dans le champ habituel de la CAF. Cet accompagnement global était une protection sociale que nous pouvions assurer ensemble.

Cette équipe territoriale, qui a été active, a pu suivre près de 400 familles, ce qui est non négligeable, toujours sur ces thématiques que j'évoquais tout à l'heure, mais avec aussi des questions de décès d'enfants, de conjoints, des difficultés d'éloignement, de pression psychologique. Cet accompagnement complémentaire, surtout pour les personnes les plus exposées, a été extrêmement utile.

Nous avons aussi travaillé pour assurer le maintien de l'activité des équipements et des services, au-delà de l'activité individuelle et des financements. Vous le savez, la Caisse d'allocations familiales est un financeur continu notamment des équipements petite enfance, des centres sociaux, et assure un certain nombre de financements pour les équipements. Ce maintien du financement a été aussi, pour nous, un impératif comme caisse d'allocations familiales. Nous avons pris des dispositions en lien avec la caisse nationale et avec les acteurs nationaux pour assurer le versement de plus de 70 M€ malgré la baisse ou l'absence d'activité des différents acteurs que je viens de citer ; ne serait-ce que pour certains qui étaient réquisitionnés pour recevoir malgré tout certains publics prioritaires, et d'autres essayer de mettre en place un dispositif sortant, au-delà de ce qu'ils faisaient précédemment, leur permettant d'aller sur les territoires. Le 15<sup>e</sup>, bien entendu, en faisait partie.

Nous avons travaillé, notamment, avec les centres sociaux lorsqu'ils existent, mais pour l'instant - j'ai dit pour l'instant, Monsieur le Maire -, il n'y a pas encore les centres sociaux que nous voudrions sur le 15<sup>e</sup>, mais nous y travaillons. Nous travaillons aussi avec les ALJT, je l'ai dit tout à l'heure, avec les services de médiation, et avec un certain nombre d'associations qui sont présentes. Nous avons apporté un certain nombre de financements.

Ces financements permettent d'assurer le fonctionnement, et nous avons aussi financé des initiatives d'accompagnement de public, en particulier, qui ont pu être mises en œuvre pendant cette période.

Je veux citer aussi une intervention spécifique pendant tout l'été, « l'été à vos côtés ». Nous avons évoqué à plusieurs reprises ces collaborations que nous avons pu développer les uns et les autres. Un financement de près de 400 000 € a été effectué par la Caisse d'allocations familiales pour faciliter l'animation sociale pendant cette période.

Enfin, je voudrais aussi citer, puisque nous avons parlé de l'éducation nationale et de son rôle absolument majeur, le partenariat avec la ville et avec un certain nombre d'acteurs autour de ces questions. Cela nous a amené autour du GIP de réussite scolaire à assurer le financement d'un certain nombre de tablettes qui ont pu être mises à disposition des élèves qui en avaient le plus besoin, des élèves qui étaient désignés comme étant les plus en difficulté, mais avec cette caractéristique que ce soit autour de l'enseignant, autour de l'équipe sociale sur le territoire que le diagnostic devait être fait pour savoir quels étaient les enfants auprès desquels il fallait intervenir et assurer un accompagnement. Il s'agissait de ne pas simplement donner une tablette pour donner une tablette, et accompagner la prise en charge de cette tablette, les coûts connexes autour de la tablette en termes d'abonnement, en termes de capacité à mettre en œuvre. C'est ainsi que ce GIP a pu distribuer plus de 1 000 tablettes. Je crois que c'est une très belle réussite à mettre au profit de cette action collective.

Évidemment, je ne veux pas être trop long puisque beaucoup de choses ont déjà été dites, mais ce maintien et cette capacité à créer des financements spécifiques, sont encore une fois une caractéristique de la réactivité de la Caisse d'allocations familiales par rapport à cette crise. Je veux aussi vous confirmer que nous restons mobilisés et disponibles, puisque la crise est loin d'être terminée, pour pouvoir encore assurer cette continuité aux côtés de nos collègues. Un certain nombre d'impacts restent à mesurer, et nous y travaillons, de telle sorte que nous puissions apporter des financements supplémentaires si nécessaire. Nous restons, comme beaucoup l'ont dit, vigilants et mobilisés.

Si vous le permettez, en termes de conclusion, si nous devons retirer un enseignement majeur de cette crise, en tout cas pour la Caisse d'allocations familiales c'est le cas, c'est la nécessité de garder cette coordination des interventions sociales, de se donner les moyens de faire en sorte que sur tout ce qui a été présenté dans nos délégations respectives, nous puissions continuer à assurer cette bulle protectrice de ceux qui sont les plus exposés pour qu'ils n'aient pas en plus à endosser cette complexité et cette situation particulièrement dramatique, et que nous soyons capables de mettre l'utilisateur au centre de nos initiatives et de nos actions pour l'accompagner jusqu'au bout d'une certaine façon de la résolution qui serait nécessaire pour pouvoir sortir de cette difficulté sociale. En tout cas vous pouvez compter sur la Caisse d'allocations familiales de Paris, sur ses services sur le territoire et sur ses partenaires tels que nous les avons mobilisés jusqu'à présent pour vous accompagner sur cette voie. Merci pour votre attention.

**Monsieur le Maire** : Merci. Il est vrai que notre partenariat est très opérationnel depuis longtemps et que sur beaucoup de points nous avons la chance de pouvoir bénéficier de la coopération de l'action de la caisse d'allocations familiales Paris. Je vais passer la parole maintenant, si elle est toujours là, à Madame Andelija FARES-COBELJIC qui est la nouvelle présidente de la CPTS 15<sup>e</sup> qui a été mise en place récemment.

**Madame FARES-COBELJIC** : Cela m'apporte beaucoup et je pense que Monsieur ALBERTINI a dit beaucoup de choses sur la CPTS. Il est vrai que 2020 nous a un peu surpris parce que nous étions en préparation de création de CPTS. La Covid nous a un peu freinés. Nous avons, grâce à vous, réussi à installer une ligne téléphonique permanente pour la prise en charge infirmière des patients à domicile Covid, ce qui a permis de séparer des patients Covid des non-Covid en ville. En ville, les prises en charge n'ont en effet pas été faciles. Nous avons été pris aussi tous en tant que soignants par les actions dans les EHPAD et les domiciles.

Aujourd'hui, la CPTS est créée. Elle a, comme le disait Monsieur ALBERTINI, des ambitions assez grandes qui relèvent de l'étude du territoire. Comme vous l'avez tous dit, nous savons que depuis 2012 jusqu'en 2020, il y a eu 25 % des départs à la retraite des médecins généralistes qui n'ont pas été remplacés. Nous savons que l'âge moyen des médecins traitants est de 55 ans, donc nous avons pris pour mission de favoriser l'installation des nouveaux professionnels. Je dois souligner que l'assurance maladie nous a imposé trois missions-socles, plus qu'imposées, elles vont de soi, c'est logique, il s'agit de la mission de santé publique avec l'accès aux soins, la coordination des parcours complexes et la prévention.

Aujourd'hui, nous comptons cent adhérents qui sont un mélange des praticiens de ville, des hôpitaux, de GHU, de cliniques privées. Nous allons, à partir du terrain, essayer de construire, sans forcément réussir à monter quelque chose de nouveau, à mieux coordonner, à ce que cela se fasse mieux et essayer d'attirer de nouveaux professionnels sur le territoire du 15<sup>e</sup>.

Je pense que tout a été dit sur la CPTS, je ne pense pas avoir grand-chose à ajouter. Merci.

**Monsieur le Maire** : Merci de votre concision, concision qui sera encore davantage celle de la mairie de Paris, puisqu'elle vient de nous faire savoir qu'elle ne pourra pas être présente dans ce CA-CICA où nous l'avions bien sûr invitée. Nous le regrettons, mais nous allons continuer quand même. Vous savez comment fonctionnent nos CICA. Dans un premier temps, la parole est aux élus qui souhaitent s'exprimer et ensuite aux associations. Peut-être, parmi les élus, passerai-je la parole aux élus compétents que sont le conseiller de Paris en charge de la santé auprès de moi et également Hadrien VEYSSIERE, conseiller d'arrondissement délégué.

**Monsieur LORIAU** : Bonsoir, la soirée étant déjà avancée, je ne vais pas redire tout ce qui a été dit. Il y a eu des informations extrêmement riches, extrêmement importantes de la part de services avec lesquels nous n'avons pas l'habitude de travailler et qui n'avaient peut-être pas l'habitude de travailler tous ensemble, donc c'est très bien. Les affaires continuent, malheureusement, avec des réunions de coordination de moyens de lutte anti-Covid que sont la vaccination et les différentes mesures qui ont repris depuis une quinzaine de jours tous les jeudis et, tu l'as dit tout à l'heure, les réouvertures de centres de vaccination. Pasteur nous a confirmé qu'ils se réactivaient. Avec le centre de la mairie du 15<sup>e</sup>, nous avons retracé toute à l'heure ensemble tout ce qui a pu être fait. La brigade de sapeurs-pompiers de Paris devrait, mais peut-être que le directeur délégué de l'ARS pourra nous en dire un peu plus à ce sujet, ouvrir un centre de vaccination dans le 15<sup>e</sup> porte de Versailles.

Il est difficile de tirer des leçons. Je crois que Monsieur ALBERTINI l'a dit - je ne sais plus si c'est lui ou un intervenant précédent -, malheureusement nous ne sommes pas encore au stade des leçons puisque l'épisode n'est malheureusement pas terminé, mais des processus se sont enclenchés, des contacts se sont noués et c'est cette leçon positive que je veux garder de tout cet historique, et avancer encore davantage et plus facilement ensemble. Je suis surtout à l'écoute des questions des uns et des autres et de tous ceux qui sont connectés avec nous aujourd'hui.

**Monsieur le Maire** : Merci, d'ailleurs tu pourras aussi répondre à des questions éventuellement. Monsieur VEYSSIERE.

**Monsieur VEYSSIERE** : Je vais faire très court pour aller dans le sens de tout le monde. Cette crise a aussi démontré l'importance du lien ville-hôpital. Avec tous les élus, nous sommes très heureux de voir les maisons de santé se développer dans le 15<sup>e</sup>, et surtout de voir maintenant la CPTS qui n'est plus en préfiguration mais bien en ordre de bataille pour affronter les différentes crises. Nous avons bien vu qu'il était vraiment nécessaire qu'il y ait un lien dans la ville qui puisse décharger les hôpitaux qui sont saturés pendant ces crises.

**Monsieur le Maire** : Merci, y a-t-il d'autres élus qui souhaitent s'exprimer ?  
Madame ROLGEN.

**Madame ROLGEN** : Je crois que tout a été dit par Monsieur LASSAGNE. Il a bien fait d'insister sur la fatigue des équipes. Nous avons vu en 2020 un magnifique élan de solidarité avec l'ouverture de cinq écoles sur le 15<sup>e</sup>, dont une même le dimanche pour les personnels soignants. Et il y a eu des successions de protocoles de plus en plus difficiles à appliquer, les brassages, etc. Maintenant je crois surtout qu'il y a aussi beaucoup de difficultés avec les parents qui ne comprennent absolument pas l'application des protocoles et qui reprochent aussi le fait qu'il n'y ait pas de purificateurs d'air dans les écoles. C'est un vrai problème. Je voulais simplement dire, en perspective Covid, que tout le monde est solidaire, et j'espère que le rectorat restera solidaire parce que c'est vrai que nous avons perdu beaucoup d'élèves dans les classes mais heureusement qu'il y en a un peu moins parce qu'il y a énormément d'absences. Le sujet est sensible en maternelle avec les enseignants. Il y a quand même toute l'interaction entre les enfants qui ne se fait plus, donc des classes à 22, cela me convient très bien. Je ne suis pas tout à fait pour les regroupements d'écoles parce que les directeurs sont absolument surchargés, ne font plus de pédagogie, et si nous arrivons à vaincre cette crise Covid, il sera bien de se laisser un peu de temps pour se poser.

**Monsieur le Maire** : Merci. Pour les purificateurs, la ville n'en pose pas, en revanche des capteurs oui. Nous avons une réunion hebdomadaire avec la Maire de Paris et les services, et une avec le préfet de police. Dans une de ces réunions, la dernière en date, l'adjoint chargé des écoles de la mairie de Paris nous a informés que deux mille et quelques capteurs - je parle sous le contrôle de Chantal - arrivaient dans les écoles parisiennes qui en seront toutes dotées d'ici le mois de janvier. Madame ROLGEN.

**Madame ROLGEN** : Deux mille quatre cents, cela veut dire qu'il n'y en a même pas quatre par école. Il en faudrait un par classe. Il y aura des capteurs mobiles pour apprendre à ouvrir les fenêtres.

**Monsieur le Maire** : C'est un peu le système qui a été décidé par la mairie : les capteurs passeront de classe en classe. Effectivement, il vaudrait mieux en avoir un par classe. Merci au personnel enseignant des efforts supplémentaires qu'ils sont amenés à fournir dans cette période extrêmement compliquée pour eux. D'autres interventions d'élus ? Monsieur CONNAULT.

**Monsieur CONNAULT** : Je ne reviendrai pas sur la situation générale d'il y a 18 mois, qui a été rappelée par Madame BELLEFON et Monsieur ESCLAPEZ en début de réunion, et qui ont également rendu hommage à tout ce qui avait pu être mis en place notamment à ton initiative. Pour la caisse des écoles, nous pouvons faire le bilan et tirer quelques perspectives en distinguant peut-être deux périodes. D'abord la période du 1<sup>er</sup> confinement qui a eu un effet de sidération, qui a été rappelé tout à l'heure, et s'est traduit par la fermeture des classes et donc des cantines, même si elles sont restées partiellement ouvertes pour pouvoir accueillir les enfants des personnels soignants, comme cela a été rappelé tout à l'heure. Cela a permis, compte tenu des stocks qui étaient alimentaires et des denrées qui étaient accumulées, de distribuer à l'origine des denrées disponibles lorsque c'était possible auprès d'associations caritatives et venant en aide à des personnels en situation précaire.

Ensuite, il y a eu la période avec une reprise de la scolarisation où la caisse des écoles a pu reprendre son service, et est restée perturbée par de nombreux phénomènes : des protocoles sanitaires qui étaient très variables avec parfois des délais de prévenance très courts et qui ont nécessité que les personnels fassent preuve de grande réactivité et d'adaptabilité pour pouvoir continuer à remplir leurs différentes missions. Leur mission était d'assurer un service de restauration de qualité, en évitant ou limitant le gaspillage, en veillant à la qualité des conditions de travail des personnels, tout en palliant à l'absence de ces personnels pour différentes raisons, que ce soit des autorisations spéciales d'absence, des maladies, des quarantaines liées aux cas-contact, qui désorganisaient la présence des personnels.

Tout cela a eu des incidences budgétaires évidentes avec des dépenses qui étaient engagées sans avoir les recettes correspondantes puisque les repas n'étaient plus assurés, les familles n'avaient pas leurs enfants à la cantine. Il y a eu des recours plus importants à l'intérim lorsque l'activité a pu reprendre, des petites désorganisations dans les facturations puisqu'il fallait adapter les facturations à la présence effective des familles. Lorsqu'une classe fermait

brutalement, il y avait toujours un décalage, ce qui a pu générer un certain nombre de difficultés, de réclamations, que nous avons pu, je pense, progressivement régler de manière à éviter tous ces malentendus.

Au niveau du bilan, la situation sur chaque site, avec environ 60 écoles sur le 15<sup>e</sup> arrondissement, a pu être d'autant mieux gérée qu'il y avait une bonne pratique et une bonne entente sur le terrain entre les différents intervenants, des personnels de la caisse des écoles bien entendu, mais également les directeurs d'école dont le rôle important et pivot a été rappelé, les ATSEM, les animateurs et autres. Chacun a pu prendre sa part à la fluidité et l'efficacité des réponses qui pouvaient être apportées à cette crise et aux imprévus quotidiens. C'est l'occasion de remercier les uns et les autres pour leur implication et la capacité de coordination qui a été évoquée tout à l'heure par un autre intervenant.

Nous avons eu aussi une autre incidence sur l'utilisation de matériel jetable puisque parfois pour pallier à l'insuffisance de personnel et alléger le service, nous avons eu recours à des matériels qui devaient à la fois respecter les orientations de suppression de l'utilisation du plastique, mais ce n'est pas une situation satisfaisante, ce n'est pas une fin en soi, ce n'est pas économiquement souhaitable et cela l'est encore moins écologiquement.

Parmi les bilans et conclusions que nous pourrions tirer pour l'avenir, c'est améliorer cette fluidité dans les relations avec des différents acteurs au sein de la caisse des écoles et des établissements scolaires, améliorer toutes les questions de facturation. Nous avons repris, peut-être provisoirement malheureusement, des actions comme le forum du goût, les portes ouvertes auxquelles les parents sont très attachés, mais les mesures sanitaires qui arrivent vont peut-être nous amener à suspendre à nouveau provisoirement ces actions qui restent malgré tout des objectifs.

Voilà rapidement un petit focus sur l'impact de cette crise sur le fonctionnement de la caisse des écoles.

**Monsieur le Maire** : Merci aux cantinières qui ont fait un travail remarquable et supplémentaire pendant toute cette période, et qui ont tenu à le faire. Madame DESROUSSEAUX.

**Madame DESROUSSEAUX** : Pour la petite enfance, je souhaite rapidement remercier les directrices et les professionnelles de la petite enfance qui se sont très bien adaptées avec ces effectifs réduits. Nous avons eu des systèmes de crèches-relais, notamment pendant les premiers confinements. Ces crèches-relais étaient privilégiées pour les soignants, enseignants et pour les personnels qui avaient absolument besoin de faire garder leurs enfants, police, chercheurs.

Adaptation assez incroyable des professionnels de la petite enfance pour prendre en charge ces enfants malgré de nombreuses défections liées notamment aux ASA, autorisations spéciales d'absence, qui continuent toujours à nous poser de nombreux problèmes. En dehors des problèmes d'effectifs qui sont récurrents, nous avons ces ASA qui nous empêchent de faire des commissions d'attribution de places. C'est un problème récurrent que nous faisons remonter régulièrement à la direction de la petite enfance.

La situation actuelle est que nous nous adaptons à tous les protocoles qui se suivent et qui sont plutôt bien gérés en structures en ce moment où nous en sommes à trois sections fermées ; j'espère que cela ne va pas s'aggraver.

Rien d'autre de spécifique, à part nos problèmes de personnel.

**Monsieur le Maire** : Énormes problèmes de personnels d'ailleurs qui nous amènent à geler plusieurs centaines de berceaux. C'est vraiment un sujet. Madame FERHAT.

**Madame FEHRAT** : Je voulais juste vous remercier, Monsieur le Maire ainsi que le cabinet, au nom des habitants, des enseignants, à qui, grâce à vous, nous avons pu distribuer des masques inclusifs pour les personnes malentendantes. Quand nous avons parlé des masques en tissu, il a été oublié les masques inclusifs que nous avons pu distribuer à des enfants dans les écoles.

**Monsieur le Marie** : C'est bien de l'avoir rappelé, c'est très important aussi. Madame IBLED.

**Madame IBLED** : Merci Monsieur le Maire, tout à l'heure vous parliez des écoles, effectivement je pense que nous pouvons remercier toute la communauté éducative qui s'est très fortement impliquée et mobilisée pour maintenir les écoles ouvertes. Je crois que nous pouvons nous féliciter, en France, d'avoir maintenu les écoles ouvertes et d'avoir fait en sorte que nos enfants puissent aller à l'école. Nous l'avons vu pendant le premier confinement, il y a eu des drames pour tous les enfants qui ne pouvaient pas se rendre à l'école. C'était le premier point.

Ensuite, je voulais revenir sur les purificateurs d'air. Une mairie dans Paris, celle du 9<sup>e</sup> arrondissement, a équipé ses écoles publiques avec des purificateurs d'air. La mairie de Paris ne fait pas beaucoup d'efforts pour mettre des purificateurs d'air dans les écoles, c'est un fait, mais un arrondissement a réussi à le faire dans quasiment toutes les écoles primaires, donc c'est possible de le faire, et je pense que vous avez raison, c'est un vrai sujet aujourd'hui pour nos enfants. C'est

quelque chose sur lequel il faut être extrêmement moteur et mettre la pression pour que la mairie de Paris installe ces purificateurs d'air dans les écoles.

Concernant les associations, elles ont beaucoup souffert de la baisse d'investissement des seniors qui pour beaucoup formaient les grosses équipes de bénévoles des associations. Je voulais rappeler, et vous l'avez dit, il y a eu un magnifique élan de solidarité pendant la période Covid. Beaucoup de jeunes se sont aussi mobilisés et se sont présentés dans les associations pour faire du bénévolat.

Je voulais aussi rappeler que contrairement à ce que nous avons pu imaginer, l'année 2020 et l'année 2021 - nous prenons le même chemin - ont été des années exceptionnelles en termes de dons pour les associations ; et cela en partie dû à la remontée du niveau de dons que le gouvernement a mis en place. Les associations, et un certain nombre d'associations dans le 15<sup>e</sup>, ont pu bénéficier aussi de soutien via Urgence-ESS. Marie-Caroline avait participé à une réunion où nous avons présenté ce dispositif. La dame qui a pris la parole en premier expliquait que les associations qui n'avaient pas de salariés étaient les plus fragiles puisqu'elles avaient du mal à trouver des soutiens. Urgence-ESS avait apporté la possibilité d'avoir 5 000 à 8 000 € pour les petites associations qui n'avaient qu'un seul salarié, ce qui a pu permettre à certaines associations de survivre.

Voilà les mots que je voulais dire, et ajouter que la mairie du 15<sup>e</sup> avait été très moteur dans la distribution auprès des personnes démunies dans le 15<sup>e</sup>. L'élan de solidarité était commun à tous. Je vous remercie.

**Monsieur le Maire** : Merci. Juste un mot sur les purificateurs. J'entendais le ministre de l'Éducation nationale, Monsieur BLANQUER, dire son incertitude sur les purificateurs. Une vraie difficulté est que les choses ne sont pas fixées. Lui avait plutôt l'air de contester l'utilité et l'efficacité des purificateurs, et la ville, vous l'avez souligné, y est totalement défavorable, c'est vrai. C'est un sujet sur lequel il faudra bien un jour trancher : les purificateurs sont-ils efficaces ? Doivent-ils être mis en œuvre ? Et qui les paye ? C'est un sujet d'actualité. D'autres collègues souhaitent-ils s'exprimer ? Parmi les associations qui sont restées jusqu'à maintenant, y a-t-il des représentants associatifs qui souhaitent faire des observations ?

**Madame Selda BESNIER, EVS Necker-Falguière** : L'EVS Necker-Falguière a maintenu nombre de ses activités en respectant les gestes-barrière et les prescriptions gouvernementales. Je tiens à remercier le soutien sans faille obtenu dans cette période difficile auprès de la mairie d'arrondissement, la CAF Paris et la DASES. Malheureusement les séquelles de cette crise demeurent

très profondes et il faudra encore de nombreux mois d'activité en accompagnement scolaire et d'assistance auprès des plus démunis pour essayer d'éliminer ce désarroi. Si je peux me permettre, je voudrais illustrer avec un exemple. De nombreuses familles reçoivent les bulletins et les carnets des enfants, et il y a un afflux invraisemblable à notre structure pour être inscrit au soutien scolaire. A notre petite échelle, il est évident que nous ne pourrions pas subvenir à toute cette demande. La situation est catastrophique. Merci pour m'avoir donné la parole et merci d'avoir organisé ce conseil d'arrondissement.

**Monsieur le Marie** : Merci pour votre contribution. Vous avez parlé juste. Il est vrai que nous avons beaucoup de difficultés sur le plan scolaire et vous l'avez rappelé, surtout dans le secteur où vous exercez. Merci de votre action d'ailleurs dans ce domaine comme dans d'autres. D'autres interventions associatives ? [...] Peut-être que Madame de BELLEFON veut reprendre la parole ?

**Madame de BELLEFON** : Non, je retiens de tous ces discours et présentations des élus et des représentants des services publics, cette impression que tout le monde s'est mis en rang pour essayer d'aider et qu'il y a eu une grosse imagination à tous les niveaux. Tout le monde fait preuve d'initiative, c'est surtout cela qui m'a frappé.

**Monsieur ESCLAPEZ** : Comme je l'ai dit tout à l'heure, je notais toute la générosité, cet élan solidaire aussi bien de la mairie du 15<sup>e</sup> que des associations. C'est une période vraiment très particulière et cela peut être un exemple et donner des idées parce que nous aurons peut-être encore d'autres vagues. Nous commençons la cinquième et si ce n'est pas la Covid, cela peut être d'autres virus. Cela peut être une bonne école pour se préparer.

**Madame DOUCERE** : Je voudrais remercier Monique de BELLEFON et Marc ESCLAPEZ pour leurs interventions, la pertinence et l'humanité de ce que vous avez pu nous rapporter. Je voudrais remercier les élus et les intervenants institutionnels qui nous ont apporté tout un tas d'informations tout à fait pertinentes et complémentaires. Et enfin, je voudrais dire que pour ce qui concerne le volet associatif, nous pourrions souhaiter qu'il y ait au niveau de la mairie de Paris une recherche de *process* suite aux leçons que nous pouvons tirer de cette crise Covid, qui malheureusement n'est pas terminée, pour que nous puissions gérer les crises autrement et peut-être comme on l'envisage pour la crue centennale. Il y a tout un tas de sujets sur lesquels des *process* sont mis en place, donc pour une crise sanitaire de ce type ou toute autre crise, nous pourrions peut-être en faire de même.

**Monsieur le Maire** : Merci. Jérôme veut-il dire un mot ?

**Monsieur LORIAU** : Non, on ne pas dormir là. Il faut évacuer les bureaux, Monsieur le Maire.

**Monsieur le Maire** : Dommage, surtout qu'il y a beaucoup de choses qui ont été dites, je crois que c'était assez exhaustif et cela montre l'importance considérable de toutes les actions mises en œuvre pour faire face à la crise, souvent dans l'improvisation au départ puis dans une certaine organisation maintenant, pour essayer de pallier les insuffisances d'un certain nombre de collectivités ou de l'État. Finalement, je crois que nous étions tous tournés vers un objectif : protéger la population. C'est quelque chose qui est maintenant très ancré et qui devient un marqueur des collectivités territoriales, des mairies que nous sommes. Cela nous donne une référence, une expérience pour les crises à venir, qu'elles soient celle de la crue centennale, par exemple ou d'autres calamités qui pourraient s'abattre sur notre territoire.

**Monsieur LORIAU** : Juste un point pour souligner la longueur de l'épreuve. Il y a un an, quand nous faisons nos premières réunions de coordination, on parlait de marathon. C'était un mot qui marquait les esprits. Mais maintenant, nous commençons vraiment, et tous les acteurs commencent à mesurer ce que cela voulait dire. Même pour l'expérience du centre de vaccination de la mairie du 15<sup>e</sup>, qui est exemplaire parce qu'il n'y a pas beaucoup de centres qui ont pu tenir ce rythme dans Paris, cela devient difficile de l'avis même des acteurs du quotidien, alors qu'il y a des équipes très nombreuses qui sont engagées, très volontaires, très dynamiques. Pour les mois qui viennent, il faut vraiment que tout soit fait pour entendre cette fatigue et tout faire pour que les acteurs, dans leurs domaines respectifs, puissent être soutenus parce que c'est très difficile.

**Monsieur le Maire** : Merci, je pense que ce seront les mots de conclusion puisque Jérôme nous a invités à ne pas coucher ici, donc nous allons devoir nous séparer s'il n'y a pas d'autre demande de prise de parole, après cette réunion longue mais extrêmement intéressante. Tous les acteurs ont vraiment montré tout ce qu'ils avaient fait et tout ce qu'ils feront encore. Merci à toutes et à tous, merci aux associations et à tous les élus présents ainsi qu'à tous les intervenants. La séance est levée.

*La séance est levée.*



Philippe GOUJON

Maire du XV<sup>e</sup> arrondissement